



CENTRE INTERNATIONAL DE
FORMATION DE L'OIT

CC 68/3/a
CC 68/3/b
68^e Session

Conseil du Centre

Turin, 2 - 3 novembre 2006

TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

RAPPORTS DU COMITÉ DE LA FORMATION SYNDICALE

et du

**COMITÉ SUR LES ACTIVITÉS DE FORMATION POUR LES
EMPLOYEURS**



CENTRE INTERNATIONAL DE
FORMATION DE L'OIT

CC 68/3/a
68^e session

Conseil du Centre

Turin, 2 - 3 novembre 2006

**COMITÉ DE LA FORMATION SYNDICALE DU
CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION
DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL**

**Rapport de synthèse de la vingt-cinquième session tenue les
11 et 12 mai 2006**

INDEX

	PARAGRAPHERS
Membres du Comité et observateurs	i
Ordre du jour	ii
Introduction	01-10
Activités de formation syndicale en 2005	11-22
Activités de formation syndicale en 2006	23-28
Présentations de thèmes par région	29-111
Propositions de programme pour 2007-2008	112-124
Conclusion	125
ANNEXES	PAGES
A. Programme pour 2005	28
B. Programme pour 2006	40
C. Cours proposés pour 2007	47
D. Plans prévus à titre provisoire pour 2008	50

RAPPORT DE SYNTHÈSE DE LA 25^e SESSION DU COMITÉ DE LA FORMATION SYNDICALE

TENUE LES 11 ET 12 MAI 2006 AU CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION
DE L'OIT, TURIN

Membres présents

Abdelmadjid Sidi Saïd (Président du groupe des travailleurs)
Nitte M. Adyanthaya (Membre du groupe des travailleurs)
Cecilia Brighi (Membre du groupe des travailleurs)
Nair Goulart (Membre du groupe des travailleurs)
Lyelmoi Otong Ongaba (Membre du groupe des travailleurs)
Noah Chanyisa Chune (Conseiller du groupe des travailleurs)

Anna Biondi (Secrétaire du groupe des travailleurs)

Jim Baker (Directeur, ACTRAV - BIT Genève)
Dan Cunniah (Directeur adjoint, ACTRAV - BIT Genève)

D. Arrigotti (Directeur adjoint, Centre de Turin de l'OIT)
Frans Lenglet (Directeur, Département de la formation, Centre de Turin de l'OIT)
Enrico Cairola (Secrétaire du Comité de la formation syndicale)

Observateurs

M. Bélanger	ACTRAV	G. Jadoun	MANDEV
C. Benitez	ACTRAV	M. Pacheco	AMERICAS
I. Dia	ACTRAV	Y. Tzvetkova	EUROPE
A. Kumar	ACTRAV	R. Mossa	COORD
F. Thomasson	ACTRAV	R. Poppe	L/C SERVICE
C. Nathan	BSR Bangkok	J. Shalabi	ARAB STATES
I. Mayaki	BSR Addis	K. Al-Khalidi	ENTDEV
		L. Villacorta	SOCPRO
D. Bertino	SOCDIAL	J. Lortie	GENDER
A. Chiarabini	NORMES		

ORDRE DU JOUR

Mercredi 10 mai 2006

20.00 Dîner officiel

Jeudi 11 mai 2006 : 09.00-13.00 et 14.30-17.30

Matin

- 09.00-09.15 1. Allocution de bienvenue du Président du groupe des travailleurs et du Directeur du Centre
- 09.15-10.15 2. Approbation de l'ordre du jour
- 09.15-10.15 3. Discussion d'ordre général – L'adaptation des plans d'études des cours aux besoins de formation syndicale des différentes régions (précédée par de brèves remarques liminaires de Dan Cunniah et d'Anna Biondi)
- 10.15-11.30 4. Activités de formation syndicale exécutées par le Centre de Turin en 2005 et programme pour 2006
- Présentation générale (30 minutes)
 - Bureaux régionaux (Asie, Europe, Afrique, Amérique latine) ; présentation pour 2005-2006 (5 minutes pour chacun)
 - Questions de genre pour 2005-2006 (10 minutes)
 - Technologies de l'information pour 2005-2006 (10 minutes)
- 11.30-13.00 5. Discussion d'ordre général et délibérations

Après-midi

- 14.30-15.30 6. Propositions pour 2007 et plans de travail indicatifs pour 2008 :
- Présentation générale (20 minutes)
 - Propositions des bureaux régionaux pour 2007-2008 (Asie, Afrique, Europe et Amérique latine – 5 minutes pour chacun)
 - Égalité des chances pour 2007-2008 (10 minutes)
 - Technologies de l'information pour 2007-2008 (10 minutes)
- 15.30-17.30 7. Discussion d'ordre général et délibérations

Vendredi 12 mai 2006 : 09.00-13.00

Matinée – Réunions avec les programmes techniques régionaux :

- | | |
|-------------|--|
| 09.00-09.45 | 1. Gestion du développement |
| 09.45-10.30 | 2. Protection sociale |
| 10.30-11.15 | 3. Programme régional pour l'Europe |
| 11.15-12.00 | 4. Normes et principes et droits fondamentaux au travail, avec une focalisation sur la liberté syndicale |
| 12.00-13.00 | 5. Réunion de synthèse avec le Directeur |

Après-midi

- | | |
|-------------|--|
| 14.00-16.00 | 6. Réunion avec le Directeur sur le 4 ^e Plan de développement |
|-------------|--|

Introduction

1. *Le Président* ouvre la séance en souhaitant la bienvenue au nouveau Directeur et aux membres du Comité, ainsi qu'au personnel du Centre de Turin de l'OIT. Il invite ensuite le Directeur à prendre la parole au nom du Centre.
2. *Le Directeur* souhaite la bienvenue aux membres du Comité et déclare attendre des résultats de cette session des conseils quant aux besoins syndicaux et à l'évolution ultérieure des programmes du Centre.
3. Il évoque deux points fondamentaux. Le premier est l'expression de la satisfaction et de l'intérêt suscité par la possibilité de prendre le temps d'écouter le Comité sur ce qui concerne ses opinions et ses orientations concernant le développement du Programme des activités pour les travailleurs.
4. Le second point concerne le type de programmes de formation qu'il est possible d'élaborer et d'organiser au Centre. Il constate également que l'une des questions principales qui se posent à cet égard est celle de l'intégration entre Turin et Genève, qui est examinée depuis longtemps. Il aimerait savoir comment fonctionnent les différents programmes avant de prendre des mesures concrètes pour faciliter l'organisation et l'exécution de projets et d'activités entre Turin et Genève.
5. Il évoque la question de la formation des partenaires sociaux et relève, à cet égard, l'importance que revêt le renforcement du tripartisme. Le rôle de la formation au sein de l'OIT vise à appuyer le dialogue social en apportant aux partenaires sociaux le niveau de connaissances et de compétences techniques dont ils ont besoin, et de permettre ainsi un engagement et un dialogue plus efficaces entre les syndicats et les autres partenaires. Le dialogue social facilite l'élaboration d'un système de valeurs et de modèles de relations au niveau national qui aide à la médiation et à la recherche de compromis dans les conflits qui surgissent dans le contexte des relations professionnelles. Il souligne qu'il est important d'avoir des partenaires sociaux égaux, et par conséquent également compétents en matière de connaissances et de capacités.
6. *Le Président* remercie le Directeur du Centre pour ses remarques préliminaires. Il présente l'ordre du jour de la session et les nouveaux membres du Comité.
7. Il invite ensuite M. Cairola à assumer les fonctions de Secrétaire du Comité et à présenter son rapport sur les programmes de formation syndicale pour 2005 et 2006, conformément à l'ordre du jour.
8. *Le Secrétaire* remercie lui aussi le Directeur, l'équipe de direction du Centre et les responsables régionaux et techniques pour le soutien, les conseils et les compétences apportés au Programme. Il présente ensuite le rapport en soulignant les points suivants :
 - a) Le Programme des activités pour les travailleurs du Centre de Turin fait partie du Programme majeur des activités pour les travailleurs de l'OIT, qui coordonne toutes les activités de formation destinées aux organisations de travailleurs tant au siège que sur le terrain.

9. L'éducation ouvrière est la pierre angulaire du programme opérationnel du Bureau des activités pour les travailleurs ; l'éducation et la formation jouent un rôle positif dans l'évolution du développement des capacités destiné au mouvement syndical.

- a) Le Programme fonctionne avec les objectifs à long terme suivants :
- b) consolider le processus d'organisation et de développement des capacités des syndicats ;
- c) renforcer les politiques de perfectionnement du personnel à l'intérieur des syndicats et accroître la capacité des syndicats de planifier et de dispenser l'éducation ouvrière conformément à leurs politiques en matière d'éducation ;
- d) appuyer la création et le renforcement de départements techniques spécialisés au sein des syndicats, en particulier dans les sept domaines stratégiques du Programme (droits des travailleurs, emploi, protection sociale, dialogue social et organisation, égalité des chances, méthodologie de la formation et technologies de l'information) ;
- e) promouvoir l'intégration des questions d'égalité des chances dans toutes les activités des syndicats ;
- f) appuyer le développement des capacités d'enseignement et de formation des organisations syndicales internationales ;
- g) offrir aux syndicats des formations relatives aux méthodologies efficaces pour parvenir à une meilleure implication dans la mise en œuvre des normes de l'OIT, de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi, de la Déclaration tripartite de principes concernant les entreprises multinationales et la politique sociale, et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;
- h) offrir aux syndicats des formations dans les domaines de la liberté syndicale et de la négociation collective ;
- i) promouvoir la création de réseaux avec les syndicats et d'autres institutions axées sur le travail avec l'appui de la technologie de l'information, pour l'échange de politiques/pratiques syndicales en relation avec l'éducation ouvrière ;
- j) renforcer le tripartisme et le dialogue social par la mise en place de cours bipartites et tripartites et par la participation d'un nombre accru de travailleurs aux activités de formation du Centre de Turin de l'OIT ;
- k) assurer une meilleure liaison entre les pratiques de l'éducation ouvrière et les études et la recherche qui lui sont consacrées ;
- l) contribuer à l'intégration du Centre à l'OIT.

10. Les objectifs immédiats du Programme sont les suivants :

- a) Assurer une formation de haut niveau grâce à des méthodologies, des technologies et des compétences appropriées, afin d'aider les participants à améliorer leurs capacités de formation dans des domaines spécifiques ;

-
- b) améliorer la qualité du matériel didactique adapté aux cours traditionnels ou à distance organisés par le Programme des activités pour les travailleurs ;
 - c) améliorer la qualité du site Web du Programme en proposant un accès à une bibliothèque spécialisée en éducation ouvrière ;
 - d) établir un réseau éducatif spécialisé permanent en relation avec les activités de formation du Programme ;
 - e) apporter au personnel d'ACTRAV, tant à Turin/Genève que sur le terrain, l'appui à la formation nécessaire ;
 - f) impliquer les conseillers régionaux en éducation ouvrière dans le programme d'ACTRAV-Turin pour l'organisation d'activités d'éducation ouvrière aux niveaux national, sous-régional et régional ;
 - g) aider les organisations de travailleurs à élaborer des politiques d'égalité des chances en vue de leur application à l'intérieur des syndicats, avec une focalisation particulière sur la formation ;
 - h) apporter une assistance au groupe des travailleurs sur les questions liées à l'éducation ouvrière ;
 - i) aider les syndicats à intégrer les technologies de l'information et à formuler des politiques à l'intérieur et à l'extérieur des syndicats, avec une focalisation particulière sur le développement de réseaux (développement de SoliComm) et l'éducation ouvrière ;
 - j) accroître la capacité du Programme grâce à l'élaboration de programmes de formation à distance ;
 - k) proposer, en collaboration avec d'autres programmes régionaux et techniques, des cours de formation bipartites et tripartites.

Activités de formation syndicale en 2005 (annexe A)

11. L'année 2005 a confirmé certaines grandes tendances du Programme, notamment :

- a) la consolidation du Programme conformément aux objectifs stratégiques fixés par le Comité (huit domaines de formation) et la mise en place de quinze plans d'études de base, constamment révisés et adaptés aux besoins régionaux et syndicaux ;
- b) l'introduction dans l'ensemble des cours de formation de questions intersectorielles, telles que des sessions spécifiques sur les normes internationales du travail, la liberté syndicale, l'égalité des chances et les droits des travailleuses, la technologie de l'information, le VIH, la mondialisation, la structure du mouvement syndical international, l'économie non structurée, la migration et l'ordre du jour de la Conférence, entre autres ;

-
- c) la poursuite du développement de la dimension régionale du Programme, avec la consolidation du bureau européen et avec l'organisation de plusieurs cours de formation et d'un vaste projet financé par l'UE ;
 - d) la préparation et l'exécution de projets ;
 - e) la poursuite de l'intégration du Programme aux activités régionales d'ACTRAV et de la participation des spécialistes régionaux de l'éducation ouvrière ;
 - f) l'augmentation du nombre des cours de formation à distance ;
 - g) la délivrance de diplômes aux participants aux cours possédant le passeport de compétence informatique européen (PCIE) ;
 - h) l'élaboration d'un nouveau site Web d'ACTRAV-Turin (tous les cours dispensés en 2005 ont un site Web qui contient les documents techniques et les informations relatifs au cours) ;
 - i) l'introduction d'une phase préparatoire, grâce à l'enseignement à distance, avant la formation en résidence pour certaines activités de formation ;
 - j) la création d'un réseau d'éducation ouvrière composé d'anciens participants aux cours sur la santé et la sécurité au travail pour l'Amérique latine et sur les droits des travailleurs pour l'Asie et le Pacifique ;
 - k) l'élaboration de nouvelles trousse de formation ;
 - l) le renforcement des contacts avec les organisations syndicales par le biais de visites d'études, l'invitation d'observateurs et de spécialistes à participer aux activités de formation et la participation d'experts extérieurs provenant du mouvement syndical ;
 - m) l'intensification des échanges d'expériences et d'activités de formation visant au développement d'une coopération et d'une approche comparatives entre les syndicalistes des pays industrialisés et ceux des pays en développement (programmes communs avec la CES) ;
 - n) l'intensification des contacts avec les FSI pour la mise au point de plans d'études de cours sectoriels.
12. Au cours de l'année 2005, les évolutions stratégiques les plus marquantes ont été :
- a) le renforcement et l'intégration du cycle de planification et d'exécution du Programme conformément à des procédures établies ;
 - b) l'appui à l'élaboration de cours et de projets destinés à consolider le Bureau européen et la région arabe ;
 - c) la mise en place de réseaux d'éducation ouvrière consacrés à la SST en Amérique latine et aux droits des travailleurs dans la région de l'Asie et du Pacifique ;
 - d) la mise en place d'une bibliothèque en ligne d'ACTRAV pour l'éducation ouvrière ;

-
- e) la préparation de nouvelles trousse de formation sur les thèmes suivants : *SST/E* (espagnol), *Technologie de l'information / Logiciels source libre pour les syndicats* (matériel destiné à la préparation du PCIE), *Gestion organisationnelle pour les syndicats* (anglais), *Enseignement à distance sur la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi* (espagnol), *Syndicats et mondialisation* (anglais/français/espagnol), *Manuel de formation syndicale sur la sécurité sociale* (espagnol) et *Fordisme et post-fordisme : organiser les travailleurs sur les lieux de travail* (anglais/français/espagnol) ;
 - f) l'augmentation du nombre des activités de formation par le biais du système de communication informatique SoliComm ;
 - g) l'utilisation sur le Web de la base de données des participants au CIF-OIT et l'intégration du système dans ACTRAV ;
 - h) l'intégration des questions de genre dans tous les programmes de formation par l'augmentation du nombre des activités de formation destinées aux travailleuses, ainsi que du nombre des femmes participant au Programme. La cible initiale de 50 % pour les 12 cours en résidence a été partiellement atteinte à 44 % ;
 - i) l'introduction dans les activités de formation d'ACTRAV de questions et de sujets qui seront examinés lors de la Conférence de l'OIT ou de sa session maritime, tels que le cadre promotionnel de la SST (2006) ;
 - j) la poursuite de l'élaboration et de l'amélioration des procédures de sélection avec l'introduction de critères spécifiques tels que l'âge et la fonction syndicale ;
 - k) la recherche d'accords pour la délivrance de diplômes grâce à un système de crédits ou à l'enseignement en ligne ;
 - l) la poursuite de l'exécution de programmes de formation pour les organisations de travailleurs qui rencontrent des problèmes majeurs dans le domaine de la liberté syndicale et du droit aux négociations collectives, comme la FTUB et les syndicats de Colombie ;
 - m) en ce qui concerne le site Web et les réseaux de communication :
 - i) la révision du site Web d'ACTRAV-Turin ;
 - ii) la poursuite du développement de SoliComm ;
 - iii) des cours en ligne et résidentiels intégrés ;
 - iv) la préparation d'une base de données pour l'éducation ouvrière.

13. Les 51 activités de formation ont été suivies par **835 participants** provenant d'organisations syndicales de **133 pays membres**. Le Programme a également dirigé l'élaboration d'une plate-forme de communication adaptée aux besoins des syndicats (projet SoliComm). Tous les participants étaient des représentants syndicaux, et 39 % étaient des femmes. Les activités ont été exécutées en 466 jours de formation et 6.973 jours-participants. Pour les activités basées à Turin, quatre cours ont duré une semaine, huit cours deux semaines, un cours trois semaines et dix cours quatre semaines.

-
14. Globalement, il y a eu quatre séminaires de deux jours, six séminaires de trois jours et trois séminaires de quatre jours. Sur les 51 activités de formation, 18 ont été exécutées sur le terrain et six étaient des cours en ligne.
 15. Un soin tout particulier a été consacré à la publication de documents produits par ACTRAV. Le matériel de formation complémentaire mis au point dans le cadre de l'exécution des programmes en 2005 a servi de base pour de nouvelles publications d'ACTRAV-Turin. Tous les participants se sont vu remettre des CD-ROM et des disquettes qui leur permettront de poursuivre la mise au point et l'adaptation de matériels de formation à leurs propres syndicats et groupes cibles. Pour plus d'informations sur le matériel didactique d'ACTRAV, on se reportera à son site Web et à sa bibliothèque à l'adresse suivante :

<http://www.itcilo.it/actrav/french/library.php>

16. En 2005, des visites d'études ont été effectuées à Bonn (FES et DGB), Québec (FTQ), Paris (CGT-FO, CGT et CFDT), Vienne (ÖGB), Porto Alegre (WSF), Madrid (UGT et CC.OO), Bamio (Instituto Social de la Marina), Tokyo (RENGO/JILAF), Oslo (LO), Porto (UGTP) et Lisbonne (UGT/CGTP). La plupart de ces visites ont été organisées grâce à des contributions financières des syndicats et à l'appui financier fourni par la Fondation Friedrich Ebert (FES).
17. Comme au cours des années précédentes, tous les cours dispensés par le Programme ont comporté des tables rondes avec des représentants des confédérations syndicales italiennes : CGIL, CISL et UIL.
18. Évaluation : comme au cours des années précédentes, tous les programmes de formation ont été soumis à une évaluation. Ce processus a été divisé en plusieurs étapes sur la base des objectifs de formation, qui ont été identifiés dans chaque descriptif de programme et ajustés grâce à une analyse comparative des rapports par pays au début du programme de formation. Les programmes ont également été suivis grâce à des réunions en cours de formation, qui ont eu lieu sous l'orientation d'un animateur de groupe au terme de chaque unité de formation (habituellement tous les deux ou trois jours). Une évaluation terminale a permis d'apprécier la réalisation des objectifs de chaque cours.
19. Le Programme a continué de bénéficier de l'appui financier de l'OIT et d'autres sources, à savoir le Département de la coopération au développement du ministère italien des Affaires étrangères, l'Union européenne, LO Norvège et l'Allemagne (FES).
20. En 2005, le Centre de Turin a continué d'organiser des activités de formation bipartites et tripartites qui ont été préparées en consultation avec le Programme des activités pour les travailleurs. Ces programmes, qui demandaient la participation de syndicalistes représentant les organisations de travailleurs indiquées par le secrétaire du groupe des travailleurs, par l'intermédiaire d'ACTRAV-Genève, ont été conçus et exécutés en consultation avec ACTRAV. Les plans d'études des cours ont fait l'objet de discussions et d'un accord du responsable des activités et d'ACTRAV, et au moins un conseiller technique provenant d'un syndicat a été invité aux cours. Le programme régional ou technique du Centre a effectué des tâches de gestion pour l'exécution des activités de formation. En 2005, il y a eu 56 activités de formation bipartites ou tripartites et 265 responsables syndicaux ont été invités parmi les 1.393 participants à ces cours. Globalement, la participation des travailleurs a été la suivante en 2005 : Programme des

activités pour les travailleurs, 835 participants ; programmes bipartites et tripartites, 265 participants ; programmes généraux du Centre, 252 participants. Le total de 1.352 syndicalistes participant à tous les cours du Centre de Turin a été l'équivalent de 11,46 % du nombre total des participants (11.799 participants aux formations de groupe de l'OIT à Turin, plus l'enseignement sur le terrain et à distance). En ce qui concerne les jours-participants, la proportion générale de la participation des travailleurs a été d'environ 11,66 %.

21. Le nombre des activités de formation bipartites et tripartites en 2005 a augmenté de 53 à 56, alors que le nombre des participants est resté approximativement le même. Cette tendance souligne la nécessité d'introduire la planification et la budgétisation stratégiques pour 2007 avec la définition de cibles spécifiques par le Conseil.
22. Enfin, il souligne que ces résultats ont été obtenus grâce à l'appui du personnel du Programme, à son engagement et à ses compétences professionnelles. La liste des programmes exécutés en 2005 est présentée dans l'annexe A.

Activités de formation syndicale en 2006 (annexe B)

23. *Le Président* remercie le Secrétaire et le personnel d'ACTRAV et demande au Secrétaire de présenter le Programme pour 2006.
24. *Le Secrétaire* constate que le Programme des activités pour les travailleurs de 2006 comporte des programmes de formation dans les secteurs stratégiques précédemment indiqués par le Comité. La liste de ces programmes pour 2006 figure en annexe B.
25. En 2006, les objectifs stratégiques majeurs en matière de développement sont les suivants :
 - a) Renforcer l'exécution du Programme et son équilibre régional.
 - b) Consolider le bureau européen d'ACTRAV-Turin et l'exécution des activités pour l'Europe.
 - c) Élaborer un programme plus consistant pour la région arabe grâce à la mise en place de projets et à la réorganisation des activités de formation pour cette région.
 - d) Poursuivre le développement des réseaux d'éducation ouvrière sur la SST en Amérique latine et sur les droits des travailleurs en Asie et dans le Pacifique. Lancer un nouveau réseau consacré à la sécurité sociale en relation avec le projet sur le même thème pour l'Amérique latine.
 - e) Accroître le nombre des activités de formation en ligne grâce au système de communication informatique SoliComm.
 - f) Préparer de nouvelles troupes de formation sur la technologie de l'information et les logiciels source libre pour les syndicats, les relations professionnelles (anglais), les normes internationales du travail (3^e édition), ainsi qu'un manuel de formation syndicale sur l'économie non structurée (anglais).
 - g) Préparer des sujets et des résumés analytiques sur des problèmes du travail en relation avec les thèmes des cours en résidence dispensés par le Programme.

-
- h) Intégrer les questions de genre dans tous les programmes de formation et atteindre la cible de 50 % de participation féminine aux activités du Programme en résidence.
 - i) Introduire dans les activités de formation d'ACTRAV des questions et des sujets qui seront examinés lors de la Conférence de l'OIT, tels que la question du cadre promotionnel de la SST (2006).
 - j) Rechercher des accords pour la délivrance de diplômes grâce à un système de crédits et d'enseignement en ligne et poursuivre le développement des cours sur les TI visant à l'obtention du PCIE.
 - k) Continuer de dispenser des programmes de formation pour les organisations de travailleurs qui rencontrent des problèmes majeurs dans le domaine de la liberté syndicale et du droit à la négociation collective.
 - l) Établir une édition en ligne révisée d'*Éducation ouvrière* et préparer un document de référence en collaboration avec ACTRAV-Genève.
26. En ce qui concerne le site Web et les réseaux de communication :
- a) Accroître le nombre des activités de formation en ligne par le biais du système de communication informatique SoliComm.
 - b) Mettre au point le nouveau site Web d'ACTRAV-Turin.
 - c) Finaliser la mise en place de la base de données sur l'éducation ouvrière.
 - d) Lancer une deuxième version de SoliComm.
 - e) Poursuivre le développement de la page Web d'*Éducation ouvrière* avec le Bureau des activités pour les travailleurs et le personnel local d'ACTRAV.
27. Enfin, *le Secrétaire* remercie le Secrétaire du groupe des travailleurs et la direction d'ACTRAV pour leur appui et leurs conseils constants.
28. *Le Président* remercie le Secrétaire pour sa présentation et demande au personnel d'ACTRAV-Turin de présenter les rapports régionaux, ainsi que les rapports sur l'égalité des genres et la technologie de l'information.

Présentations de thèmes par région

29. *Le Président* invite M. Dia à présenter les activités concernant l'Afrique.
30. *M. Dia* souligne l'importance des liens et de la coordination étroits qui existent avec le bureau régional d'ACTRAV-Genève. Il évoque ensuite les problèmes qui se posent au mouvement syndical africain.
31. En 2005, le Programme a exécuté six programmes de formation en résidence et quatre activités sur le terrain en Afrique centrale et en Afrique de l'Est.
32. Cinq des six programmes en résidence étaient des cours de formation réguliers portant sur des domaines techniques tels que la formation syndicale en économie internationale, en intégration régionale et en économie politique (A1-00389/anglais), la formation syndicale

-
- en économie internationale, en intégration régionale et en économie politique (A1-00394/français), la formation syndicale sur les NIT et la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi (A1-00388/français), la formation syndicale sur les politiques de l'emploi et les DSRP (A1-00396/portugais), la formation syndicale sur la technologie de l'information, l'accent étant mis sur l'enseignement à distance (A1-00395/anglais). Ce dernier cours a été le premier cours d'ACTRAV destiné à l'Afrique anglophone à délivrer un passeport de compétence informatique international reconnu dans le monde entier.
33. Une activité complémentaire, organisée à Turin pour la deuxième fois, concernait la promotion et le suivi du rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation. Cette activité a été menée grâce à l'appui du gouvernement français (A1-00680).
34. Un cours de formation à distance sur les technologies de l'information et la mise en place de sites Web pour l'Afrique a été organisé pendant 30 semaines (A1-51243/anglais).
35. Un certain nombre d'activités liées aux objectifs stratégiques de l'OIT ont été entreprises sur le terrain :
- a) Suivi régional des documents stratégiques pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et des recommandations des chefs d'État africains avec les partenaires sociaux (A1-51103).
 - b) Formation syndicale sur la liberté syndicale et sur les dispositions constitutionnelles (A1-50991) pour les pays d'Afrique centrale (Rwanda, les deux Congos et le Burundi).
 - c) Activité de suivi nationale menée à Yaoundé (A1-50990) pour évaluer l'impact de la formation apportée par ACTRAV, l'OIT et le Centre de Turin aux anciens participants et pour examiner les plans d'action établis à Turin par les participants.
 - d) Activité de suivi portant sur le développement des capacités en matière d'organisation (A1-50992). Cette session de suivi a examiné le premier objectif du cours dispensé l'année précédente à Turin, qui consistait à déterminer les besoins de formation des organisations syndicales dans un domaine thématique essentiel : celui de l'organisation. Parmi les questions traitées : Comment les organisations syndicales africaines peuvent-elles jouer leur rôle dans le contexte de la mondialisation ? Comment les organisations peuvent-elles se préparer à affronter les aspects négatifs de la mondialisation en s'organisant aux niveaux local, national, régional et international ?
 - e) Quelques études de cas concrètes et marquées par le succès ont été examinées au cours de ce suivi et 11 participants sur 15 ont réussi à mettre en œuvre leurs plans d'action.
36. *Le Président* remercie M. Dia et invite M. Kumar à présenter les activités concernant l'Asie et le Pacifique.
37. *M. Kumar* remercie le Président de lui donner l'occasion d'évoquer les activités régionales pour l'Asie et le Pacifique. Durant l'année considérée, le Programme a exécuté
-

treize cours de formation pour la région de l'Asie et du Pacifique - six cours en résidence à Turin, quatre cours de formation sur le terrain et deux cours de formation à distance.

38. Parmi les six cours en résidence, deux cours (**A3-00391** sur les normes internationales du travail et **A3-00398** sur l'analyse économique et financière des entreprises) ont constitué les programmes réguliers, les quatre autres (**A3-00546** sur l'emploi des jeunes, **A3-00545** pour la NWJ, et **A3-00558** et **A3-00559** pour l'ACFTU) étant des programmes disponibles grâce à des ressources complémentaires.
39. Quatre cours de formation ont été organisés sur le terrain : **A3-50842** (Protection des droits des travailleurs à l'ère post-AMF), **A3-50965** (Liberté syndicale et organisation dans l'économie non structurée et les ZFE), **A3-50909** (Droits des travailleurs et RSE pour les FSI) et **A3-50964** (NIT et travail forcé pour la FTUB).
40. Le Programme a dirigé deux cours de formation à distance – **A3-50616** sur le mouvement syndical international et **A3-50966** sur l'Accord de Cotonou pour les syndicats de la sous-région du Pacifique.
41. *Le Président* remercie M. Kumar et invite Mme Benitez à présenter le programme concernant les Amériques.
42. *Mme Benitez* présente les principaux défis que doit relever le mouvement syndical en Amérique latine. Elle note que le nombre total des activités a été de seize en 2005 : sept activités à Turin, sept activités sur le terrain et deux activités de formation à distance pour un total de 285 participants, dont 181 hommes et 104 femmes (36 %).
43. Il y a eu deux cours réguliers d'une durée de quatre semaines : (1) sur la sécurité sociale, qui constitue une priorité pour la région eu égard aux dernières réformes mises en œuvre dans la plupart des pays, et (2) sur les nouvelles technologies et l'apprentissage à distance.
44. Grâce à la contribution du gouvernement espagnol, le Programme a pu organiser une activité d'une durée de trois semaines pour le secteur maritime. En outre, il a exécuté trois autres activités d'une durée de deux semaines à Turin et une activité d'une semaine. Ces activités ont été organisées par les CC.OO d'Espagne et l'UGT du Portugal pour les syndicats colombiens, brésiliens et mexicains afin d'appuyer le processus de ratification et le respect de la liberté syndicale et de la négociation collective.
45. La visite d'études organisée par l'UGT au Portugal à l'intention des organisations brésiliennes s'est effectuée en même temps que les visites des participants au Programme provenant de pays africains lusophones. Au cours de la semaine passée au Portugal, ils ont organisé une importante conférence sur la CPLP (Communauté des pays de langue portugaise) et le travail décent. Cette conférence d'une durée de deux jours s'est déroulée avec la participation de services gouvernementaux, comme le ministère du Travail.
46. ACTRAV-Turin a également organisé, avec l'IPEC, une activité consacrée au travail des enfants. Pour la première fois, le groupe continental de l'ORIT (organisation pour l'éradication du travail des enfants) s'est réuni. Il a produit d'excellents plans de travail pour la région, qui sont actuellement suivis par l'IPEC.
47. Le Programme a organisé un séminaire de suivi et d'évaluation sur le terrain afin d'évaluer et d'améliorer les stratégies du Programme en matière d'apprentissage à distance. A cette occasion, les participants ont présenté leurs propres projets destinés à

-
- être utilisés au niveau national grâce à la plate-forme SoliComm du Centre. Le but consistait à encourager l'organisation indépendante des activités de formation à distance et du travail en réseau. Le Programme a également présenté ces expériences à la CROC et à l'UNT du Mexique avec l'objectif d'impulser le même processus dans ce pays.
48. Dans la continuité de ses initiatives pour la zone caraïbe, le Programme a organisé deux activités :
- a) un séminaire à la Barbade sur la technologie de l'information ;
 - b) un enseignement à distance sur la technologie de l'information.
49. Les initiatives visant à appuyer l'apprentissage à distance pour les organisations brésiliennes se sont poursuivies en 2005. Dans ce cas, le Programme a élargi la participation aux syndicats africains (ceux des PALOP), outre les syndicats portugais, en matière de santé et de sécurité. Le directeur de cette activité était un de nos anciens participants à l'apprentissage à distance. Cette expérience interrégionale a été menée en portugais. Elle a fait l'objet d'une excellente évaluation, et tous les participants provenant des trois régions y ont activement participé.
50. Enfin, ACTRAV-Turin a organisé un séminaire sur les travailleuses migrantes domestiques avec l'appui de la FES, des unités Migrant et Employment de Genève, de l'IPEC au Paraguay et de Gender, de l'OIT Santiago, à l'intention de 20 participantes. L'importance de ce séminaire a été remarquable sous l'angle du travail mené par l'OIT en matière d'organisation des travailleurs de l'économie non structurée.
51. *Le Président* remercie Mme Benitez et invite M. Cairola à présenter le programme régional pour l'Europe.
52. *M. Cairola* souligne que le programme destiné à l'Europe est encore en construction avec l'élaboration et la mise en œuvre de projets.
53. 2005 a été la troisième année au cours de laquelle ont été réalisées des activités destinées aux syndicats européens, principalement d'Europe centrale et orientale.
54. Les activités de formation ont été les suivantes :
- a) Un cours sur les normes internationales du travail, la liberté syndicale et les accords-cadres, pour les responsables de l'ICEM et les affiliés de l'IUF en Bulgarie et en Roumanie. Ce cours a été élaboré, dispensé et financé en coopération avec l'ICEM et l'IUF.
 - b) Un cours destiné aux jeunes dirigeants syndicaux des pays du pacte de stabilité et consacré aux salaires et à la négociation collective ; ce cours a été financé par LO Danemark.
 - c) Un séminaire de la CES sur la conception d'activités de formation sur l'Europe et la mondialisation. Les participants à la formation sur les politiques de l'emploi proposée par ACTRAV aux syndicats des pays arabes ont suivi ce séminaire.
 - d) Un séminaire de la CES sur la gestion de projets à l'intention des responsables syndicaux.
-

-
- e) Deux conférences informatiques :
- i L'une d'elles, consacrée à l'emploi des jeunes, s'est poursuivie pendant la majeure partie de l'année 2004 et a été finalisée en février 2005 ; l'activité visait à appuyer les syndicats dans la préparation des débats de la 7^e Réunion européenne sur le problème de l'emploi des jeunes.
 - ii L'autre était un complément du cours sur les salaires et la négociation collective destiné aux jeunes dirigeants syndicaux des pays du pacte de stabilité.
55. Un nouveau projet consacré au dialogue social a été élaboré en étroite coopération avec la Fédération européenne des travailleurs du bâtiment et du bois. Le projet a été soumis à la Commission européenne en vue d'obtenir un financement. Une version révisée de ce projet a reçu l'approbation de la Commission européenne et le Programme a commencé en 2006 à dispenser des activités de formation à Turin et dans la région.
56. *Le Président* remercie M. Cairola pour sa présentation et invite Mme Benitez à présenter le rapport sur l'égalité des chances.
57. *Mme Benitez* présente des données quantitatives et qualitatives permettant d'analyser l'évolution du Programme et les nouveaux problèmes qu'il rencontre dans le domaine de l'égalité des chances. Les résultats enregistrés pour le Programme pour 2005 en ce qui concerne l'intégration des questions de genre et l'autonomisation des femmes sont présentés ci-dessous :
- a) Le pourcentage total des femmes participant aux cours réguliers d'ACTRAV-Turin a été de 44 %. Plus spécifiquement, les pourcentages moyens totaux de la **participation féminine** par région ont été les suivants :
 - i Région Afrique : 50 %
 - ii Région Asie : 53 %
 - iii Région Europe : 40 %
 - iv Région Amérique latine et Caraïbes : 51 %
 - v Région arabe : 18 %
 - vi Activités sectorielles/interrégionales : 10 %
 - b) Dans les autres activités exécutées à Turin, à l'exclusion des cours réguliers, les pourcentages de participation féminine par région ont été : Afrique, 64 % ; Asie, 30 % ; Amérique latine, 21 % ; Europe, 40 % ; et activités interrégionales, 52 %. Le pourcentage moyen total de participation féminine à ces activités a été de 35 %.
 - c) Pour les activités exécutées sur le terrain, le pourcentage des participantes par région a été : Afrique, 35 % ; Asie, 34 % ; Amérique latine, 41 % ; et États arabes, 58 %. Le pourcentage moyen total de participation féminine à ces activités a été de 40 %.
 - d) Dans les sept activités de formation à distance, le taux de participation féminine global a été de 39 %.
-

-
- e) Le pourcentage moyen total de participation féminine pour l'ensemble des activités d'ACTRAV-Turin, au Centre, dans les régions et dans le programme de formation à distance, a été de 39 %.
- f) Le pourcentage de femmes intervenant en tant que spécialistes dans les 12 cours réguliers a été de 37 %. Dans les activités complémentaires menées à Turin, 34 % des spécialistes étaient des femmes. Dans les activités organisées sur le terrain, le Programme n'a pas eu recours à des spécialistes de sexe féminin pour les activités menées en Afrique. Toutefois, il a accru leur nombre pour les régions arabe et asiatique, respectivement de 50 % et 43 %, Dans les activités menées en Amérique latine, la participation féminine a augmenté de 32 % à 48 %. Dans les activités interrégionales, elle s'est élevée à 31 %.
- g) Le pourcentage moyen total des spécialistes de sexe féminin impliqués dans les activités du Programme 2005 a été de 40 % en 2005.
58. *Le Président* remercie Mme Benitez pour sa présentation et invite M. Bélanger à présenter le rapport sur la technologie de l'information à l'usage des organisations de travailleurs.
59. *M. Bélanger* remercie le Président de lui donner l'occasion de présenter le travail du Programme en matière de TI. Il note que le Programme a utilisé les communications informatiques pour dispenser des formations à distance, maintenir le contact entre les participants grâce aux réseaux syndicaux et organiser des activités préliminaires et consécutives aux cours. Tous les cours dispensés en résidence à Turin comportent désormais un service de liste e-mail préliminaire au cours, ce qui permet aux participants de débattre des objectifs et du plan d'études du cours avant de se rendre à Turin. Après les cours, les participants peuvent continuer d'utiliser la liste e-mail pour poursuivre le travail en réseau ou pour prendre part à une conférence informatique via SoliComm.
60. En 2005, les cours dispensés entièrement en ligne (grâce aux communications informatiques) par le Programme ont été :
- a) A350616 - Formation à distance pour les syndicats d'Asie et du Pacifique sur le mouvement syndical international, anglais, 6 semaines, 11 participants (5 femmes).
- b) A350966 - Formation à distance pour les syndicats du Pacifique sur l'Accord de Cotonou, anglais, 6 semaines, 8 participants (3 femmes).
- c) A151017 - Formation à distance sur la SST pour la communauté lusophone (CPLP), portugais, 6 semaines, 17 participants (7 femmes).
- d) A950993 - Formation à distance pour les syndicats sur la mondialisation, 11 semaines, 17 participants (9 femmes).
- e) A151243 - Formation à distance pour la technologie de l'information - Afrique, anglais, 30 semaines, 13 participants (5 femmes).
- f) A251244 - Formation à distance pour la technologie de l'information – région des Caraïbes, anglais, 30 semaines, 12 participants (5 femmes).

Pour d'autres informations sur les cours dispensés en 2005, on consultera la page Web suivante :

61. *Le Président* remercie le personnel d'ACTRAV et le Secrétaire pour la présentation de la première partie du Rapport et ouvre la discussion avec le Comité.
62. *M. Cunniah* félicite les collègues d'ACTRAV-Turin pour le travail effectué au cours de l'année dernière.
63. Il suggère de standardiser et d'harmoniser le format de l'information fournie au Comité et précise que cela ne restreint aucunement l'appréciation portée sur le travail effectué à Turin. Les membres du Comité possèdent une expérience pratique sur le terrain, et ils ont besoin de recevoir des informations clairement énoncées pour apporter leurs conseils au Comité.
64. En deuxième lieu, il suggère d'organiser la présentation en se concentrant sur les problèmes majeurs auxquels le Programme doit faire face dans la phase de planification et d'exécution. Il demande également que soit fait rapport sur la rétroaction de nos participants et sur les enseignements à tirer des cours dispensés en 2005, y compris sur les trousseaux de formation mises au point et les changements introduits dans les plans d'études des cours.
65. Il souligne l'importance du programme d'évaluation dans le contexte des plans d'action que les participants sont censés mettre en œuvre par le biais de leurs organisations. Il demande que l'on se concentre sur les résultats des questionnaires d'évaluation consécutive aux cours et qu'ils soient mieux analysés. Ces questionnaires permettent de déterminer le nombre des plans de travail mis en œuvre et les principales raisons pour lesquelles cette mise en œuvre a pu échouer. Il suggère que ce processus d'évaluation soit effectué à l'aide de questionnaires transmis par un réseau d'e-mail ayant pour but de recueillir des informations concernant la mise en œuvre de plans de travail.
66. *Mme Biondi* remercie les collègues pour leurs présentations. Elle demande elle aussi à disposer d'informations complémentaires dans le rapport, comme l'a indiqué M. Cunniah, sur les enseignements à tirer du programme de Turin. Elle note que le travail de Turin pourrait aussi être utilisé dans les débats du CA du BIT, notamment dans le domaine de la coopération technique.
67. Elle souligne que le Programme organise un projet visant à élaborer une base de données pour le Secrétariat du groupe des travailleurs. Ce projet aiderait le Secrétariat à réorganiser la procédure relative à la sélection et à la désignation des différentes organisations qui participent aux activités organisées par l'OIT, y compris Turin. De plus, ce projet aiderait à cibler les syndicats qui font un usage proactif des différents services de l'OIT, y compris l'éducation et la formation.
68. Elle relève également l'initiative prise par le Programme avec l'élaboration du film « Manoore », qui pourrait servir d'outil pédagogique dans le cadre du Programme.
69. Enfin, elle demande des éclaircissements sur le développement des réseaux. Elle souligne que ce type de développement devrait être coordonné afin d'éviter une dispersion des ressources.
70. *Mme Brighi* félicite les collègues d'ACTRAV-Turin pour le travail accompli et pour l'élaboration des différentes activités et projets exécutés en 2005-2006. Elle fait part de

certaines préoccupations concernant le processus de sélection et suggère que le groupe des travailleurs améliore ce processus en collaboration avec ACTRAV. Elle propose que la sélection des participants aux cours soit liée à l'idée de créer des réseaux régionaux et sous-régionaux de spécialistes consacrés à certaines questions syndicales. Elle indique que l'évaluation du Programme pourrait être améliorée si l'exécution de celui-ci était réorganisée. Elle propose de choisir des participants exerçant une responsabilité dans le domaine de l'éducation ouvrière afin d'améliorer leurs compétences en matière de conception, d'exécution et d'évaluation des cours et des programmes de formation. Elle suggère qu'un second profil des participants fasse l'objet d'une décision à Genève et à Bruxelles en ce qui concerne le type de réseaux régionaux/sous-régionaux qui devraient être élaborés ou renforcés. Elle cite l'exemple des réseaux syndicaux sur le dialogue social ou le travail des enfants, où les participants feraient office d'animateurs en fournissant des informations en tant que membres actifs de ces réseaux. Ce type de prestation, centrée sur la création et la durabilité des réseaux, améliorerait l'évaluation et l'utilisation efficace des ressources consacrées à l'éducation ouvrière.

71. La deuxième observation est liée à la question de savoir quels modèles doivent être présentés dans les cours dispensés par ACTRAV-Turin. Elle cite l'exemple d'un cours sur la liberté syndicale dans lequel les spécialistes chargés de le dispenser pouvaient proposer des exemples et modèles différents concernant la liberté syndicale. Elle mentionne également l'exemple de l'organisation et de l'emploi et demande quels sont les modèles présentés et examinés dans ces cours de formation.
72. En ce qui concerne le travail effectué par le bureau européen d'ACTRAV-Turin, elle note que le travail mené dans cette région nécessite un renforcement. Les formations dispensées ne doivent pas viser exclusivement l'Europe centrale et orientale, car elles peuvent appuyer et développer une intégration des politiques et des cultures dans la région tout entière. Elle recommande la participation au Programme des syndicats existant au sein de l'Union européenne, car ils possèdent une expérience confirmée de la liberté syndicale, du dialogue social et des relations professionnelles. De plus, un programme d'éducation vaste et intégré destiné à l'Europe peut favoriser l'intégration des cultures syndicales et le déclin du dumping social.
73. *M. Adyanthaya* remercie l'administration du Centre et les collègues d'ACTRAV pour le travail exécuté. Il évoque la question des conseillers techniques et note que la majorité d'entre eux proviennent de pays européens. Il demande que s'établisse un meilleur équilibre reflétant les questions et les problèmes du travail qui se posent dans les différentes régions. En ce qui concerne l'évaluation et l'élaboration d'une base de données, il estime que le Programme devrait continuer d'envoyer des questionnaires à tous les participants afin d'offrir un tableau global de la mise en œuvre des plans de travail. Il est également d'accord avec Mme Brighi sur les points qu'elle a évoqués en ce qui concerne les critères de sélection des participants. Il remarque enfin qu'outre les cours traditionnels, d'autres sujets nouveaux devraient être mis en place, telle la gestion des catastrophes et des crises.
74. *M. Ongaba* indique qu'il assiste pour la première fois à une réunion de ce Comité, et il exprime le souhait d'en savoir davantage sur les cours que le Programme élaborera dans l'avenir. Concernant le problème de la sélection, il demande que le Programme fournisse de meilleures informations sur le choix de ceux qui devraient subir une formation en présentant le poste et les tâches spécifiques exigés par le processus de sélection.

-
75. A propos de l'apprentissage à distance, il recommande que le Programme remette un certificat à tous les participants ayant suivi avec succès des cours en ligne. Concernant le cours consacré au passeport de compétence informatique européen (PCIE), il remarque qu'après cette formation de haut niveau, la composante formation de formateurs au niveau local devrait être accrue.
76. Il recommande enfin l'établissement d'un budget des TI en matière de maintenance et appuie l'idée d'organiser des cours complémentaires visant au développement des réseaux syndicaux.
77. *Mme Goulart* indique elle aussi qu'elle assiste pour la première fois à une réunion de ce Comité. Elle constate dans sa région l'existence d'une relation positive entre l'éducation syndicale et le travail des syndicats. Elle demande que le Programme poursuive son action dans le domaine de l'égalité des chances, et elle aborde la question de la participation féminine aux cours organisés pour les FSI. Elle fait également référence au processus d'intégration économique en Amérique latine, où le mouvement ouvrier devrait être en mesure d'élaborer des politiques visant à l'introduction d'une dimension sociale dans ce processus. Elle appelle aussi à l'unité du mouvement ouvrier dans la région de l'Amérique latine. En ce qui concerne le Programme, elle demande instamment une profonde intégration de l'action au sein de l'OIT et avec le bureau régional des Amériques. Elle appuie l'utilisation du Centre pour la formation des partenaires sociaux sur les domaines thématiques qui font l'objet de débats à la CIT. En ce qui concerne le travail des enfants, elle souligne la nécessité de poursuivre les activités dans ce domaine, ainsi que dans celui de l'élaboration des programmes de pays pour un travail décent.
78. *M. Chune* remercie le personnel du Centre de Turin pour son excellent travail et demande que l'on mette davantage l'accent sur les nouveaux défis que doit relever l'éducation ouvrière et sur les enseignements que l'on peut tirer du Programme. Il estime que ce dernier doit continuer d'utiliser les installations de formation syndicale situées dans les régions pour organiser la diffusion de certains cours, comme cela a été fait dans le cas du Kenya.
79. *M. Lenglet* remercie le personnel et remarque l'appui apporté au Programme par les autres collègues du Centre, par ACTRAV-Genève et par le réseau de spécialistes d'ACTRAV à travers le monde. Il apprécie les suggestions émises jusque-là par les membres du Comité et estime que le Centre devrait être impliqué dans le processus de proposition de solutions et de suggestions. Il note également que des discussions et une coordination ont lieu entre ACTRAV-Turin et Genève.
80. Il constate qu'il existe des contraintes en matière de ressources et que le Programme ne peut pas tout assumer. A l'intérieur du Centre, le suivi d'un certain nombre d'éléments pourrait être assuré avec l'appui d'autres programmes et unités. Il donne deux exemples de la question de l'intégration régionale et de la dimension sociale du commerce pour lesquels l'approche des travailleurs peut être intégrée avec celle des autres partenaires sociaux.
81. En ce qui concerne la dimension européenne du Programme, il constate que l'on a effectué davantage de travail dans cette région, non seulement pour l'Europe centrale et orientale, mais aussi pour l'Europe occidentale. Il note qu'en égard aux contraintes actuelles en matière de ressources, le Centre doit être aussi créatif que possible pour assurer les conditions d'une continuité dans ce domaine.

-
82. Il commente enfin l'évaluation et la présentation de rapports au Comité. Il note tout d'abord que l'évaluation n'a pas été très bien présentée dans les documents. Il suggère de mieux utiliser l'information disponible au Centre. Il recommande une approche plus analytique des questions et des problèmes cruciaux. En ce qui concerne l'évaluation des effets et de l'impact, il suggère que la seule distribution de questionnaires n'est pas la méthode appropriée. Cette évaluation ne peut être effectuée que grâce à une approche systématique utilisant les outils qui ont été élaborés au Centre. Des activités de suivi pourraient être organisées sur le terrain conjointement avec ces initiatives. Elles seraient de nature à fournir des aperçus utiles.
83. *Le Secrétaire* répond à diverses observations qui ont été faites au cours de la discussion. Il remercie tout d'abord les membres du Comité pour leur appui et leurs conseils, ainsi que la direction d'ACTRAV pour l'appui et la coordination qu'elle a assurés. Il prend note de la demande d'harmonisation des présentations et renouvelle au Comité l'assurance que cette question sera traitée l'année prochaine.
84. Sur l'évolution stratégique du Programme, il remarque qu'un effort considérable a été fait pour l'intégration du programme avec ACTRAV-Genève et avec sa structure régionale. Il souligne que ce processus est encore en cours et que le travail d'ACTRAV-Turin en matière d'éducation devrait être mieux reconnu au sein d'ACTRAV.
85. Le deuxième objectif stratégique est le développement des technologies de l'information et leur application à l'éducation ouvrière grâce à la formation en informatique, à l'enseignement à distance et au développement de réseaux.
86. D'autres secteurs stratégiques de développement ont été l'intégration des questions de genre et l'élaboration de programmes d'éducation ouvrière en étroite collaboration avec des universités axées sur le monde du travail. Il note également que le Programme a entrepris la gestion et l'exécution de projets dans plusieurs régions.
87. En ce qui concerne les problèmes rencontrés dans l'exécution des activités, il remarque que le processus d'élaboration des plans d'études devrait davantage se fonder sur un travail d'équipe au sein d'ACTRAV, avec des rétroactions et des conseils intervenant dans la phase initiale de la planification et de la conception des activités de formation. Concernant l'appui financier du programme, il souligne que le Centre subit des contraintes financières qui ne permettent pas au Programme d'être pleinement opérationnel et d'exécuter des activités avec des organisations de travailleurs. L'approche « marchande » établie par le Centre n'est pas conforme à la manière dont les organisations de travailleurs perçoivent l'OIT, c'est-à-dire comme une organisation qui appuie et fournit des services qui ne sont pas « à vendre » à ses mandants. Il constate que certains cours en ligne ont été des échecs à cause d'un manque de capacités et de compétences techniques. De plus, il souligne le problème de la sélection des participants et des candidatures des organisations de travailleurs au Programme.
88. Il évoque la nécessité, pour les organisations de travailleurs, d'élaborer leurs propres politiques de l'éducation sur lesquelles ACTRAV pourra établir un programme d'éducation focalisé sur des groupes cibles. Il note enfin qu'ACTRAV exerce des responsabilités dans la mise en place d'un système d'évaluation visant à déterminer l'existence d'une politique d'éducation ouvrière clairement établie dans les centres nationaux, ainsi que la contribution qui peut être apportée par l'OIT.

-
89. Concernant la question du choix des modèles qui devraient être élaborés dans les cours d'ACTRAV, il remarque que le rôle d'ACTRAV consiste à présenter différents modèles et à mener des analyses comparatives entre les différentes approches. Dans certains secteurs stratégiques, ACTRAV-Genève devrait préparer des documents d'information stratégique qui fourniraient des directives pour l'élaboration d'activités didactiques.
 90. Il note également que le Programme a mis en place des cours dans les secteurs stratégiques qui ont été choisis par les éducateurs syndicaux appartenant à la CISL, à la CMT et à la CES qui ont participé à une formation au Centre au début de la semaine.
 91. Il donne au Comité l'assurance qu'ACTRAV-Turin vise à mettre en place à l'intention des éducateurs syndicaux des réseaux thématiques à base régionale liés au mouvement ouvrier international. Ce processus permettrait au Programme d'établir des liens entre les participants aux cours qui suivent des formations différentes. Les anciens participants pourraient créer des réseaux régionaux interactifs basés sur les échanges des meilleures pratiques et stratégies par le biais de conférences traitant de secteurs thématiques en relation avec les fonctions et responsabilités essentielles du personnel des centrales syndicales nationales.
 92. *Le Président* remercie le Secrétaire pour les éclaircissements fournis au Comité.
 93. *Mme Brighi* demande des éclaircissements complémentaires sur l'établissement de réseaux, et notamment sur les liens des réseaux existants avec la CMT et la CISL. Elle propose également une stratégie pour leur développement. La première initiative pour le développement des réseaux devrait consister à décider des questions qui demandent à être développées ; en deuxième lieu, il conviendrait d'organiser la formation en la focalisant sur des groupes cibles sélectionnés.
 94. *M. Cunniah* note que la discussion porte également sur la manière d'adapter les cours aux demandes et aux besoins des syndicats. Il suggère d'adopter des moyens scientifiques pour la mise en place d'une analyse fondée sur les besoins en vue de la préparation d'un plan de formation syndicale à long terme. Il note qu'ACTRAV demande aux syndicats de disposer d'une politique de l'éducation et d'un plan stratégique. Il suggère que le Programme possède son propre plan de développement quinquennal fondé sur une analyse scientifique et sur les besoins du mouvement ouvrier. Il demande aussi que le Programme planifie toutes les activités complémentaires qui sont habituellement élaborées par ACTRAV-Turin avec un financement complémentaire. Ce processus de planification permettrait aussi au Comité d'exprimer son point de vue et de dispenser des conseils sur le type et le contenu des activités requises. Lors de sa prochaine session, le Comité devrait donc recevoir une liste d'activités proposées et confirmées en attente, en complément des cours réguliers.
 95. Il évoque également la nécessité d'établir des liens entre l'éducation ouvrière et la recherche. Il explique qu'ACTRAV a mis en place un réseau syndical mondial de recherche (GURN). Il suggère d'établir une communication entre ACTRAV-Turin et le GURN, puisque ce réseau de recherche pourrait être utilisé à des fins didactiques. Il note enfin que les syndicats ont besoin de développer la formation sur la façon d'organiser et de mener la recherche.
 96. *Mme Biondi* souligne les réalisations positives du Programme et évoque la discussion sur la position stratégique du Centre au sein de l'OIT et d'ACTRAV concernant la diffusion

de l'éducation ouvrière. Le Programme devrait développer des synergies et compléter les réseaux existants par l'éducation et la formation, dans le contexte des liens établis avec le mouvement ouvrier et avec le travail sur la recherche existant.

97. En ce qui concerne la sélection des participants, elle estime que le Programme devrait travailler avec des groupes cibles sélectionnés sur des thèmes spécifiques, tel que les liens existant entre les échanges, normes du travail et questions économiques. Ces cours devraient viser à élaborer des politiques syndicales en relation avec des réseaux nouveaux ou existants, tel le TILS, qui traite des droits des travailleurs et des questions commerciales. Turin devrait appuyer ces réseaux et les réalisations de politique générale dans ces secteurs. Elle mentionne également que le Programme devrait élaborer des activités « sur mesure » pour les zones franches d'exportation (ZFE).
98. Elle note que la nouvelle base de données fournirait l'information nécessaire au suivi de la participation féminine et aiderait à sélectionner le profil adéquat pour la formation et à contrôler la qualité du travail effectué par d'anciens participants aux cours.
99. Elle souligne l'importance, pour le Centre, de son implication dans les programmes de pays pour un travail décent. Elle remarque que la formation devrait contribuer à la réalisation de certains objectifs spécifiques définis dans ces plans.
100. *Le Président* souligne la nécessité pour les syndicats de mieux assurer l'utilisation et le suivi des participants formés dans leurs organisations. En ce qui concerne le processus de sélection, il note que les organisations de travailleurs ne possèdent et n'utilisent pas de critères de sélection pour préparer la première liste de quatre participants présélectionnés qui est envoyée à ACTRAV. Pour cette raison, il souligne l'importance de la définition de ces critères, ainsi que l'engagement des syndicats à utiliser pleinement les participants formés par ACTRAV dans leur domaine de compétence spécifique. Il suggère enfin d'instaurer un débat afin d'établir ces critères et l'engagement des syndicats à assurer le suivi des personnes qui ont été formées.
101. *M. Adyanthaya* estime que les cours dispensés à Turin devraient refléter les besoins à long terme identifiés par le groupe des travailleurs et être en harmonie avec ceux-ci. Les critères devraient également être fondés sur ce que sont les besoins des différentes régions. Il évoque enfin les secteurs thématiques prioritaires, tels que l'emploi et les NIT.
102. *Mme Brighi* appuie la proposition de M. Cunniah concernant la nécessité de préparer un plan de développement qui devrait aussi être en mesure de répondre aux besoins nouveaux du mouvement ouvrier international. Elle note que cette session doit décider des activités à mener en 2007-2008 et parvenir à un accord sur les groupes cibles qui seront invités à participer au Programme. Elle évoque également la question de la décision relative au contenu et aux modèles qui sera présentée dans les futurs programmes de formation.
103. Elle souligne que le Centre de Turin devrait assurer une sorte de formation de second niveau, qui ne devrait pas être impliquée dans la formation au niveau national. L'étape suivante consiste à décider des pays et des organisations à cibler, et dans quels domaines thématiques. Il s'agit d'investir dans des zones de formation stratégiques pour des syndicats sélectionnés.
104. La formation de troisième niveau devrait être la formation de formateurs au niveau régional ou sous-régional visant à appuyer et à renforcer les capacités des éducateurs ouvriers, l'objectif stratégique consistant à créer des réseaux de formateurs et d'éducateurs

spécialisés. Le quatrième niveau est en relation avec la diffusion de formations en rapport avec des événements spécifiques tels que la CIT ou, par exemple, les accords commerciaux spécifiques qui ont des incidences sur les problèmes du travail. Le cinquième niveau de formation doit être en relation avec l'avenir et considéré comme une « formation stratégique » sur des questions auxquelles le mouvement ouvrier doit être préparé sur le plan du développement de capacités et de politiques nouvelles.

105. Le Centre devrait continuer de développer un programme destiné aux travailleurs pour renforcer les capacités du mouvement ouvrier. De plus, des activités bipartites et tripartites devraient compléter le travail accompli pour le renforcement des mandats de l'OIT. Elle note enfin la nécessité de mener un débat sur la coopération technique de l'OIT et sur la proportion de ces programmes qui pourrait être exécutée à Turin.
106. *Le Président* prend note des différentes propositions présentées et constate la nécessité de mieux utiliser les services et les différents programmes de formation proposés par l'OIT. Il suggère également de faire un meilleur usage du Centre et de remédier au manque d'intégration entre l'OIT et le Centre de Turin.
107. *M. Cunniah* remarque que la préparation d'un plan stratégique devrait aussi faire référence au nombre des participants qu'il nous est nécessaire de former dans des domaines thématiques spécifiques. Ce type de planification améliorerait l'exécution du Programme et sa capacité de répondre aux besoins des organisations de travailleurs.
108. *M. Ongaba* fait remarquer que les besoins diffèrent selon les régions et souligne la grande diversité des préoccupations et des problèmes. La formation nécessaire en Afrique peut ne pas être réellement nécessaire dans d'autres parties du monde. Il suggère d'élaborer un plan basé sur les besoins sous-régionaux de toutes les régions.
109. *Mme Brighi* explique la notion de formation du troisième niveau. Les centrales nationales assurent la formation des travailleurs en élaborant un programme national de formation : c'est là le premier niveau auquel les représentants des travailleurs et les experts nationaux reçoivent une formation. L'OIT doit former les responsables nationaux chargés de questions spécifiques et exerçant une fonction spécifique au niveau national. Elle évoque également la nécessité de former ceux qui peuvent devenir des animateurs du travail en réseau au niveau régional possédant des capacités en matière d'organisation et de stratégie. Elle note que cette approche devrait permettre d'établir une carte des compétences régionales disponibles dans le mouvement ouvrier. Une formation destinée aux éducateurs syndicaux viendrait compléter cette stratégie de développement de réseaux.
110. *Le Secrétaire* répond aux diverses observations qui ont été formulées pendant la discussion. Il souligne en particulier combien il est important de faire appel à des spécialistes provenant de régions différentes. Il prend également note de la demande de développer la coopération Sud-Sud au sein du Programme. Il explique les procédures de planification d'ACTRAV qui font intervenir en consultation ACTRAV-Genève et les structures locales pour la préparation du Programme. Il prend note de la demande de développement des programmes didactiques sur la recherche en consultation avec le GURN. Il aborde la question de la sélection des participants et des responsabilités des centrales nationales dans l'élaboration d'une stratégie cohérente permettant de mettre à profit et d'utiliser la formation reçue de l'OIT. Il remarque enfin qu'ACTRAV-Turin devrait être reconnu comme la branche « formation » d'ACTRAV, où le Programme se

trouverait reconnu dans sa fonction et dans son rôle au sein du Bureau des activités pour les travailleurs.

111. *Le Président* remercie le Secrétaire et le personnel du Programme pour les éclaircissements apportés. Il suggère que les propositions qui seront présentées dans le rapport reflètent les conclusions de cette discussion. Il souligne également la nécessité d'organiser le travail du Programme sur la base des besoins de formation identifiés dans les différentes régions. Il demande enfin au Secrétaire de présenter le Programme pour 2007, ainsi que des propositions pour 2008.

Propositions de programme pour 2007-2008

112. *Le Secrétaire* rappelle aux membres du Comité que les propositions pour 2007/2008 ont fait l'objet de discussions approfondies au sein du personnel d'ACTRAV au Centre, avec la direction d'ACTRAV, les bureaux régionaux respectifs et, ce qui n'est pas le moins important, avec le Secrétaire du groupe des travailleurs. Ce processus de consultation avait été suivi pour veiller à ce que les propositions soumises au Comité reflètent les besoins des organisations de travailleurs.
113. Les grandes orientations de l'évolution à venir au cours de la période 2007-2008 seraient les suivantes :
- a) équilibrer le Programme grâce à un nombre régulier d'activités de formation en résidence ou en ligne qui s'inscrivent dans le cadre des objectifs stratégiques de l'OIT ;
 - b) appuyer, grâce à l'éducation ouvrière, la mise en place et le renforcement de départements techniques spécialisés au sein des organisations de travailleurs dans les secteurs stratégiques du Programme et élaborer des plans d'études de base qui soient continuellement adaptés aux besoins régionaux ;
 - c) appuyer la fondation de la nouvelle organisation syndicale internationale avec des programmes de formation appropriés et élaborer des approches ou des visions spécifiques aux travailleurs en termes de méthodologies et de contenu des cours ;
 - d) développer et appuyer les réseaux d'enseignement régionaux dans le cadre d'un réseau mondial d'éducation ouvrière ;
 - e) poursuivre le développement de SoliComm en tant que plate-forme de communication syndicale ;
 - f) contribuer à la préparation et à la réalisation du symposium d'ACTRAV sur l'éducation ouvrière ;
 - g) lier les activités d'ACTRAV à l'ordre du jour de la Conférence ;
 - h) mettre systématiquement l'accent sur l'intégration des questions de genre et atteindre l'objectif de 50 % de participation féminine à l'ensemble des cours dispensés par le Programme ;

-
- i) impliquer les conseillers régionaux en éducation ouvrière dans le programme d'ACTRAV-Turin pour l'exécution d'activités d'éducation ouvrière aux niveaux national, sous-régional et régional ;
 - j) poursuivre l'intégration du Programme avec les activités mondiales ou régionales d'ACTRAV, avec l'appui de la technologie de l'information, y compris une bibliothèque, un centre de ressources ou une base de données d'ACTRAV sur l'éducation ouvrière ;
 - k) intégrer le télé-enseignement et la formation résidentielle ;
 - l) obtenir la délivrance de certificats tels que le passeport de compétence informatique international ;
 - m) mettre au point la délivrance de diplômes conjointement avec des universités axées sur le monde du travail ;
 - n) renforcer les liens entre les pratiques de l'éducation ouvrière et les études et la recherche menées dans ce domaine ;
 - o) intensifier les contacts avec les organisations syndicales (visites d'études, conseillers techniques, observateurs des activités de formation, etc.) afin de développer les débats et les échanges de pratiques syndicales différentes ;
 - p) intégrer la position du Programme d'ACTRAV pour l'Europe dans le budget du Centre ;
 - q) renforcer l'exécution des activités pour la région arabe en poursuivant le développement du programme régional pour les États arabes avec l'appui d'un projet de formation régional ;
 - r) développer les activités destinées aux syndicats des pays en développement et des pays industrialisés, comme celles qui sont organisées dans le cadre de la coopération Sud-Sud (mondialisation et migration) ;
 - s) développer la capacité des organisations syndicales d'utiliser les technologies source libre (gratuites) et de participer à leur création ;
 - t) produire des manuels et documents de formation multilingues plus appropriés (bibliothèque en ligne, nouvelles troupes et résumés analytiques sur des sujets spécifiques) sur les principaux secteurs techniques du Programme, ainsi que sur les questions actuelles ;
 - u) renforcer les activités axées sur un secteur ;
 - v) poursuivre le développement, sur une base régulière, des programmes de formation en résidence et en ligne pour les sous-régions du Pacifique et des Caraïbes ;
 - w) améliorer les activités de suivi en étroite collaboration avec les spécialistes d'ACTRAV au sein des organisations sous-régionales et d'ACTRAV-Genève. Afin de renforcer ce processus, des activités de suivi spécifiques au niveau du pays devraient

être élaborées en consultation étroite avec les spécialistes (évaluation du développement des capacités) ;

- x) jouer un rôle important dans la formation du personnel d'ACTRAV en exécutant un programme permanent et correctement planifié ;
- y) proposer davantage de consultations et de services techniques au Bureau des activités pour les travailleurs ;
- z) poursuivre le développement des cours bipartites et tripartites ;
- aa) contribuer à l'intégration du Centre de Turin avec l'OIT.

114. Conformément aux secteurs stratégiques déjà définis l'année dernière par le Comité, une série de propositions pour 2007 a été soumise à l'examen du Comité (annexe C).

115. Au cours de l'année 2007, les grandes nouveautés stratégiques devraient consister à :

- a) Étendre le réseau d'éducation ouvrière lancé en 2005 avec d'anciens participants et poursuivre son développement.
- b) Poursuivre le développement du programme régional pour l'Europe.
- c) Contribuer à la préparation du symposium d'ACTRAV sur l'éducation ouvrière.
- d) Accroître le nombre des syndicats qui utilisent le système de communication informatique SoliComm.
- e) Accroître le nombre des programmes destinés à la région arabe au sein d'ACTRAV.
- f) Mettre au point des accords avec des universités axées sur le monde du travail pour la délivrance de diplômes universitaires grâce à un système de crédits ou à l'enseignement en ligne.
- g) Accroître le nombre des activités de formation destinées aux femmes et augmenter la participation féminine au Programme (l'objectif étant d'atteindre les 50 % pour le programme basé à Turin) et intégrer les questions de genre dans tous les programmes de formation.
- h) Préparer des trousseaux de formation sur la formation syndicale à la RSE et autres thèmes choisis en relation avec l'exécution du Programme.
- i) Préparer des analyses thématiques ou des fiches récapitulatives à l'usage des syndicats sur les questions de travail en relation avec les thèmes des cours en résidence du Programme.
- j) Préparer des fiches récapitulatives sur la mise en œuvre des programmes par pays pour un travail décent.

116. En 2008, les activités d'éducation ouvrière et de formation devraient continuer de répondre aux priorités et aux besoins de formation des organisations syndicales des pays en développement membres de l'OIT. Une série de propositions pour 2008 a été présentée au Comité. On consultera à ce sujet l'annexe D.

-
117. *Le Président* prend note des propositions soumises par le Programme pour 2007-2008.
118. *Mme Biondi* remercie les collègues d'ACTRAV pour leurs présentations. Elle note que le Programme a appuyé grâce à certaines activités et séminaires les discussions de politique générale en vue de la création d'une nouvelle confédération internationale de travailleurs. Elle suggère que certaines questions examinées par ce Comité, comme celles des procédures de sélection et de la préparation d'un plan de développement, soient traitées et fassent l'objet d'une discussion plus approfondie avec ACTRAV-Genève.
119. Elle remarque enfin que la formation devrait être dispensée à tous les syndicats, qu'ils possèdent ou non une capacité de formation. L'important est leur attitude envers le développement des capacités et leur volonté de tirer parti du personnel formé par ACTRAV et de l'utiliser pleinement. Elle conclut en demandant que l'on travaille autant que possible ensemble, et avec des groupes cibles mieux focalisés.
120. *M. Cunniah* remarque que ce Comité a un rôle important à jouer : il souhaite qu'il soit plus efficient et efficace. Les commentaires qu'il a formulés visaient à améliorer le Programme et son exécution. La gestion fondée sur les résultats exige impact et développement des capacités.
121. Il note que les propositions complémentaires émises par les bureaux régionaux devraient faire l'objet d'une discussion et d'un accord après consultation avec ACTRAV et avec le Secrétaire du groupe de travail. Il demande en outre qu'ACTRAV-Turin et le Secrétaire du groupe de travail se consultent chaque fois que des cours sont élaborés avec les FSI et avec la CSE.
122. Par ailleurs, il apprécie positivement le fait que la formation syndicale sur la méthodologie et l'éducation ouvrière soit appelée à se développer en 2007. Il note également que des programmes de ce type sont nécessaires pour préparer les formateurs sur le terrain. Il souligne les efforts déployés par le Programme afin d'élaborer pour l'année prochaine un cours sur l'organisation particulièrement axé sur l'organisation des travailleurs de l'économie non structurée.
123. Il note enfin qu'ACTRAV-Genève appuie pleinement la nécessité de recentrer et de consolider le programme d'ACTRAV-Turin pour l'Europe. Au nom du Comité, il remercie M. Thomasson pour l'excellent travail accompli avec ACTRAV.
124. *Le Président* conclut le débat sur le dernier point de l'ordre du jour, remercie le Comité pour son travail et déclare que la séance est levée.

Conclusions

125. Le Comité a réalisé un consensus sur les points suivants :
- a) Appuyer l'intégration du Centre à l'OIT.
 - b) Améliorer l'équilibre entre les genres et le profil des participants aux cours en appliquant les critères de sélection établis par le Comité (les participants devraient de préférence appartenir à des comités exécutifs syndicaux ou détenir des responsabilités spécifiques en relation avec le domaine spécifique du cours, et avoir moins de 45 ans).

-
- c) Engager ACTRAV-Turin dans l'élaboration de projets, ainsi que les fonctionnaires des bureaux régionaux d'ACTRAV.
 - d) En tant que partie intégrante d'ACTRAV, ACTRAV-Turin devrait avoir des responsabilités clairement établies dans les domaines de l'éducation ouvrière et de la technologie. Le travail et les responsabilités d'ACTRAV-Turin par rapport à ACTRAV-Genève devraient être reconnus, tout en continuant d'être soumis aux règles administratives du Centre.
 - e) ACTRAV-Turin pourrait élaborer des activités nouvelles dans le domaine des TI et du développement de réseaux, à condition que celles-ci entrent dans le cadre de l'éducation ouvrière, et en fonction de la disponibilité des ressources nécessaires.
 - f) Appuyer la restructuration du mouvement syndical international qui est en cours avec des programmes de formation appropriés conçus et exécutés en consultation avec celui-ci.
 - g) Contrôler l'équilibre du Programme en ce qui concerne les activités exécutées au Centre, sur le terrain et à distance. Les activités fondamentales doivent continuer d'avoir lieu à Turin. Les activités sur le terrain devraient être des activités de formation régionales ou sous-régionales coordonnées avec des spécialistes d'ACTRAV sur le terrain et exécutées par eux en fonction des besoins.
 - h) Impliquer les spécialistes de l'éducation ouvrière de la région dans le Programme d'ACTRAV-Turin pour les activités d'éducation ouvrière aux niveaux national, sous-régional et régional.
 - i) Réviser les manuels de formation et les documents destinés à l'éducation ouvrière, augmenter leur production et améliorer leur qualité.
 - j) Contribuer au développement du Symposium sur l'éducation ouvrière.
 - k) Créer un poste d'ACTRAV-Turin en Europe sur la base d'un projet.
 - l) Mettre au point une base de données des centres de formation existants dirigés par des organisations syndicales à travers le monde, et établir les effectifs des éducateurs syndicaux employés par des centrales nationales et des organisations syndicales régionales et internationales.
 - m) Réviser et actualiser les plans d'études des différents cours sur une base régulière afin qu'ils répondent de manière adéquate aux besoins des organisations de travailleurs.
 - n) Poursuivre la pratique consistant à consulter les fonctionnaires des bureaux d'ACTRAV et élargir les consultations avec des fonctionnaires chargés des questions techniques sur la conception des activités de formation dirigées par le Programme.
 - o) Après l'approbation du Programme par le Comité, l'établissement des plans d'études devrait constituer une opération commune réunissant ACTRAV-Turin, des fonctionnaires chargés des questions techniques et les bureaux régionaux d'ACTRAV-Genève. Par l'intermédiaire de la direction d'ACTRAV, le Secrétaire du groupe des travailleurs devrait également être consulté. L'issue finale de ce processus serait la publication de plans d'études de cours sur la page Web d'ACTRAV avant la

réunion du Conseil en novembre. Cette procédure renforcerait la coopération et la coordination entre le Programme, le Bureau des activités pour les travailleurs, les structures extérieures d'ACTRAV et le Comité. Le Secrétaire du groupe des travailleurs effectuerait le processus de sélection en prenant les mesures suivantes : toutes les nominations pour le Programme pour 2006 seraient envoyées pour la fin juillet ; une liste de remplaçants appartenant au moins à cinq organisations serait ajoutée pour chaque cours ; ACTRAV-Turin enverrait des lettres d'invitation quatre mois au moins avant le cours ; des critères de sélection tels que la maîtrise de certaines langues et l'équilibre entre les genres (avec un objectif de 50 % de participation féminine aux cours basés à Turin) seraient appliqués. Le Programme s'efforcerait également de mettre ces critères en œuvre dans des activités de formation communes cofinancées. Cette procédure de sélection faciliterait l'élaboration d'une phase préparatoire en ligne pour les cours en résidence, ainsi qu'une meilleure sélection des participants aux cours.

- p) Consolider l'intégration des questions de genre, appliquer des indicateurs de genre au Programme et établir un fonds de spécialistes, en consultation avec le coordonnateur d'ACTRAV pour les questions de genre, afin d'appuyer l'intégration de l'égalité des chances dans la conception et l'exécution des cours.
- q) Le développement des programmes bipartites et tripartites doit s'amplifier. Le Comité réaffirme la nécessité de poursuivre l'élaboration d'une politique du Centre concernant les cours bipartites et tripartites avec une représentation accrue des mandants et des plans d'études mutuellement approuvés.
- r) Après des discussions avec l'administration et les fonctionnaires des bureaux d'ACTRAV, le Secrétaire du groupe des travailleurs devrait être consulté sur les propositions de programme à soumettre à la prochaine session du Comité.
- s) Les priorités du Programme sont liées aux défis à relever dans l'avenir (ex. : multinationales, migration, ZFE, économie non structurée et impact de la mondialisation), notamment aux thèmes et aux questions en rapport avec la CIT (tels que les relations d'emploi, la RSE, la sécurité et la santé au travail).
- t) Attribuer au Programme les ressources financières nécessaires pour atteindre l'objectif fixé par le Conseil dans le nouveau plan de développement.
- u) Établir un comité mixte travailleurs-employeurs pour conseiller et orienter le Conseil sur les programmes généraux de formation élaborés par le Centre, notamment sur les activités bipartites et tripartite.
- v) Poursuivre le développement et l'élargissement du Programme dans la région arabe.
- w) Établir de nouveaux liens avec des écoles syndicales pour l'exécution de programmes de formation communs appuyant la coopération syndicale Sud-Sud.
- x) Élargir et poursuivre le développement du réseau d'éducation ouvrière lancé en 2005-2006 avec d'anciens participants.
- y) Impulser des discussions avec des universités axées sur le monde du travail pour la délivrance de diplômes universitaires grâce à un système de crédits ou à l'éducation en ligne.

-
- z) Le Comité a demandé au Chef du Programme de formation d'ACTRAV de fournir aux membres du Comité, avant la prochaine session, un document indiquant les activités confirmées et proposées en attente pour 2008, en complément de la liste proposée de cours réguliers.
 - aa) La liste des activités proposées pour 2007 ci-jointe a été examinée et approuvée, à l'exception des deux cours destinés aux FSI.

ANNEXE A

PROGRAMME POUR 2005

Programme des activités pour les travailleurs

PROGRAMMES D'ACTIVITÉS POUR LES TRAVAILLEURS - 2005

Révisé le 11/03/06

ACTIVITÉS À TURIN

A1	Afrique	A5	États arabes
A2	Amérique latine	A9	Interrégional
A3	Asie	E	Projets sur le terrain
A4	Europe		

CODE	INTITULÉ	DATES	SEM.	PART.	LANG UE	VISITES D'ÉTUDES	FINANCEMENT
A1-00389	Formation syndicale sur l'économie internationale, l'intégration régionale et l'économie politique	14/03 08/04	4	12 (6)*	An	Allemagne (Bonn) FES/DGB 6-8/4 OIT Genève 4-5/4	BRCT/ACTRAV/CT
A1-00394	Formation syndicale sur l'économie internationale, l'intégration régionale et l'économie politique	04/04 29/04	4	15 (6)*	Fr	Canada (Québec) 25/04 – 29/05	BRCT/Afrique/CT Italie + autres
A1-00388	Formation syndicale sur les NIT et la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi	16/05 10/06	4	14(8)*	Fr	France (Paris) CGT-FO 8-10/6 OIT Genève 6-7/6	BRCT/ACTRAV/CT
A1-00396	Formation syndicale sur les politiques de l'emploi et le DSRP	29/08 23/09	4	14 (9)*	Por	Portugal (Porto) UGTP 19- 23/09	BRCT/Afrique/CT Italie + autres
A1-00395	Formation syndicale sur la technologie de l'information	31/10 25/11	4	13 (5)*	An	Autriche (Vienne) OGB 23- 25/11	BRCT/Afrique/CT Italie + autres

* Dans la colonne des « participants », le chiffre entre parenthèses est celui des participantes

CODE	INTITULÉ	DATES	SEMAINES	PART.	LANGUE	VISITES D'ÉTUDES	FINANCEMENT
A2-00390	Formation syndicale sur la sécurité sociale et la protection sociale	24/01 18/02	4	13 (8)*	Esp	Brésil FSM (Porto Alegre)	BRCT/ACTRAV/TC
A2-00397	Formation syndicale sur la technologie de l'information et notamment sur l'enseignement à distance	13/06 08/07	4	15(6)*	Esp	Espagne (Madrid UGT) 6-8/7 OIT Genève 4-5/7	BRCT/AL/CT ITALIE+autres
A2-00393	Programme sectoriel d'éducation ouvrière	24/10 28/10	1	10(1)*	-	-	BRCT/ACTRAV/CT
A3-00391	Formation syndicale sur les NIT et la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi	14/02 11/03	4	15 (9)*	An	Allemagne (Bonn) FES/DGB 9-11/03 OIT Genève 7-8/03	BRCT/ACTRAV/CT
A3-00398	Formation syndicale sur l'analyse économique et financière des entreprises pour les négociations collectives	08/08 02/09	4	15 (7)*	An	Japon (Tokyo) JILAF/Rengo 29/8-2/09	BRCT/Asie/CT Italie + autres
A5-00399	Formation syndicale sur les politiques de l'emploi	12/09 07/10	4	11 (2)*	Ar	Norvège (Oslo) LO 3-7/10	Italie + autres
A9-00392	Programme sectoriel d'éducation ouvrière	24/10 28/10	1	8 (1)*	-	-	BRCT/ACTRAV/CT

* Dans la colonne des « participants », le chiffre entre parenthèses est celui des participantes

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES À TURIN

CODE	INTITULÉ	DATES	SEMAINES	PART.	LANGUE	VISITES D'ÉTUDES	FINANCEMENT
A1-00680	Mondialisation et suite à donner au rapport	31/10 11/11	2	11(7)*	Fr	Paris 8-10/11	Coopération française
A2-00567	Formation syndicale sur la négociation collective pour les organisations colombiennes (secteur public : C. 152)	16/05 27/05	2	15 (5)*	Esp	Madrid (CC.OO)	Italie (MAE) / ACTRAV / Amériques OIT LIBSYND
A2-00479	Formation syndicale pour le secteur maritime avant la Conférence maritime technique de l'OIT en 2006	27/06 15/07	3	20(0)*	Esp	Bamio (Espagne)	Espagne
A2-00571	Formation syndicale pour les CUT-FS-CGT sur les NIT, et notamment sur la liberté syndicale	12/09 23/09	2	11(4)*	Por	Portugal (UGT)	Italie (MAE)
A2-00626	Formation syndicale pour la CTM, la CROC et l'UNT sur les NIT	14/11 25/11	2	15 (4)*	Esp	Madrid (CC.OO)	Italie (MAE) OIT TF / Italie lib. synd.
A3-00546	Formation syndicale sur l'emploi des jeunes pour les membres du Comité jeunesse de l'ICFTU-APRO	27/05 06/06	2	8 (4)*	An	Genève (31/05-04/06)	ICFTU-APRO + BRCT/Asie/CT
A3-00545	Formation syndicale pour la NWJ	29/05 10/06	2	16 (4)*	Ang/ Jap	Genève (2-4/06)	NWJ-Japon
A3-00558	Formation syndicale pour l'ACFTU sur les négociations salariales à l'époque de la mondialisation économique	17/10 28/10	2	20 (9)*	An/ Ch	Rome (26-28/10)	Italie/Asie + ACFTU + autres

A3-00559	Formation syndicale pour l'ACFTU sur la mondialisation et les enjeux pour les syndicats	5/12 16/12	2	19 (2)*	An/ Ch	Vienne (12-16/12)	Italie/Asie + ACFTU + autres
A4-00583	Formation de formateurs pour les syndicats affiliés à l'ICEM/IUF en Bulgarie et en Roumanie	29/08 2/09	1	24 (9)*	An	Turin	Italie (MAE) – BRCT/ACTRAV/CT
A4-00584	Concevoir des activités de formation sur l'Europe et la mondialisation	15/09 18/09	4 j	34 (7)*	An/Fr/E sp	Turin	ETUCO
A4-00719	La gestion de projets pour les syndicats (A. Cochet)	9/11 12/11	1	25 (14)*	An/Fr/E sp	Turin	ETUCO
A4-00589	Formation de jeunes dirigeants sur le salaires et les négociations collectives	28/11 2/12	1	12 (8)*	An	Turin	LO Danemark
A9-00568	Formation syndicale sur l'emploi des jeunes	25/04 27/04	3 j	18 (12)*	An	Turin	ICFTU en nature + Italie (MAE)
A9-00618	Formation syndicale sur l'éducation ouvrière	26/10 28/10	1	5 (0)*	An	Turin	Italie

* Dans la colonne des « participants », le chiffre entre parenthèses est celui des participantes

ACTIVITÉS SUR LE TERRAIN

CODE	INTITULÉ	DATES	SEMAINES	PART.	LANGUE	LIEU	FINANCEMENT
A1-51103	Suivi régional sur les DSRP et les recommandations des chefs d'État africains avec les partenaires sociaux	08/12 10/12	3 j	18 (5)	An	Kisumu (Kenya)	BRCT/Afrique/CT+Italie /ACTRAV+BRCT/ACTRAV
A1-50991	Formation syndicale sur la liberté syndicale pour le Burundi, le Rwanda, la RDC et le Congo (préparation de plaintes)	12/12 14/12	3 j	17 (5)	Fr	Yaoundé	BRCT/Afrique/CT ACTRAV Yaoundé
A1-50990	Activité de suivi nationale	15/12 16/12	2 j	20 (5)	Fr	Yaoundé	BRCT/ACTRAV/CT + Italie/ACTRAV/CT
A1-50992	Activité de suivi sur le développement des capacités d'organisation	19/12 22/12	4 j	11 (8)	Fr	Cotonou (Bénin)	BRCT/ACTRAV/CT + Italie/ACTRAV
A2-50908	Formation syndicale sur le travail des enfants	16/04 19/04	4 j	30 (14)*	Esp	Brésil /Congrès de l'ORIT	Italie (MAE)
A2-50998	Séminaire de suivi et d'évaluation sur l'apprentissage à distance pour la CTM-Mexique	22/08 24/08	3 j	16 (8)*	Esp	Guadalajara	Italie (MAE)
A2-50999	Séminaire national pour CTM-CROC-UNT sur l'enseignement à distance et sur SoliComm	25/08 26/08	2 j	11(1)*	Esp	Mexico DF	Italie (MAE)

A2-51000	Séminaire de suivi et d'évaluation sur l'apprentissage à distance et la SST pour la CGT d'Argentine	12/12 14/12	3 j	16 (3)	Esp	Buenos Aires	Italie (MAE)
A2-51001	Séminaire national pour la CGT Argentine sur l'enseignement à distance et sur Solicomm	15/12 16/12	2 j	49 (9)	Esp	Buenos Aires	Italie (MAE)
A2-50951	Séminaire syndical sur les travailleuses domestiques migrantes	5/12 9/12	1	24(24) *	Esp	Montevideo	MIGRANT 5.000 \$EU + EMP/STRAT 10.000 \$EU + autres
A2-50898	Atelier sur la technologie de l'information	05/12 09/12	1	12 (5)*	An	Barbade	OIT/BRCT/CT/ ACTRAV
A3-50842	Formation syndicale sur la sortie de l'Accord multifibre (AMF) pour les syndicats de travailleurs du textile et de l'habillement de la région Asie-Pacifique	05/09 09/09	1	22 (7)*	An	Bangkok	BRCT/Asie/CT + ITGLWF + BRCT/ACTRAV/CT
A3-50964	Formation syndicale pour la FTUB sur le travail forcé (avec les syndicats thaïlandais)	19/12 23/12	1	22 (4)	An/ Brm	Bangkok	NIT + BRCT/ACTRAV/CT
A3-50909	Formation syndicale pour les FSI sur les droits des travailleurs et la RSE	28/11 2/12	1	17 (5)*	An	Kuala Lumpur	FES + autres

A3-50965	Formation syndicale sur la liberté syndicale pour les travailleurs de l'économie non structurée	21/11 25/11	1	18 (11)*	An	Bangkok	Projet FOA (10000 \$EU) + autres (20000 \$EU)
A5-50927	Activité de suivi sur la SST et le VIH-SIDA	22/8 24/8	3 j	11 (7)*	Ar	Beyrouth	LO Norvège
A5-50873	Promouvoir l'égalité des chances pour les syndicats	12/11 17/11	1	15 (8)*	Ar	Damas	BRCT États arabes (10000 \$EU) + Italie États arabes (20000 \$EU)
A9-50925	Organiser les travailleurs des centres d'appel	24/10 25/10	2 j	20(4)*	An	Athènes	ACTRAV Genève

ENSEIGNEMENT À DISTANCE

CODE	INTITULÉ	DATES	SEMAINES	PART.	LANGUE	VISITES D'ÉTUDES	FINANCEMENT
A3-50616	Formation à distance pour les syndicats d'Asie et du Pacifique sur le mouvement syndical international	01/01 11/02	6	11 (5)*	An		Italie/ BRCT/CT ACTRAV
A3-50966	Formation à distance pour les syndicats du Pacifique sur l'Accord de Cotonou	14/11 19/12	6	8 (3)*	An		Italie (MAE) V.C. ACTRAV
A9-51017	Formation à distance sur la SST pour la communauté des pays lusophones (CPLP)	19/9 28/10	6	17(7)*	Por		Italie (MAE)

A9-50993	Formation à distance pour les syndicats sur la mondialisation	01/08 16/10	11	17(9)*	An	Italie (MAE)
A1-51243	Formation à distance pour la technologie de l'Information - Afrique	31/01- 25/12	30	13 (5)*	An	
A2-51244	Formation à distance pour la technologie de l'information - région des Caraïbes	31/01- 25/12	30	12 (5)*	An	

PROJETS

CODE	INTITULÉ	DATES	SEMAINES	PART.	LANGUE	VISITES D'ÉTUDES	FINANCEMENT
	Mise en place de réseaux sur les NIT pour l'Asie et le Pacifique						
	Mise en place de réseaux sur la SST/E pour l'Amérique latine						
	Mise en place d'un nouveau site Web d'ACTRAV-Turin						
	Mise en place de SoliComm et d'un portail à l'usage des syndicats						
	Film « Manoore » sur ACTRAV Turin						

PUBLICATIONS

CODE	INTITULÉ	DATES	SEMAINES	PART.	LANGUE	VISITES D'ÉTUDES	FINANCEMENT
	Manuel de formation syndicale sur la SST/E				Esp/It		
	Manuel de formation syndicale sur la protection sociale				Esp		

Trousse de formation pour l'enseignement à distance sur la Déclaration de l'OIT relative aux PDFT et son suivi	Esp
Formation syndicale sur la mondialisation	An/Fr/ Esp
Formation syndicale sur le fordisme et le post-fordisme : organiser les travailleurs sur les lieux de travail	An/Fr/ Esp
La gestion organisationnelle au sein des syndicats	An
Technologie de l'information / logiciels source libre à l'usage des syndicats (matériel destiné à la préparation du PCIE)	An
Préparation d'une bibliothèque d'éducation ouvrière (CD-ROM)	An/Fr/ Esp

AIDE À LA FORMATION

INTITULÉ	DATES	SEMAINES	PART.	LANGUE	RESPONSABLE	LIEU
Programme de visites d'études de la Denki Rengo du Japon sur les systèmes et les mécanismes de négociation salariale dans la métallurgie italienne	01/06	1 j	20	An/Jap	Michihiro Ishibashi	Centre de Turin
La responsabilità sociale di impresa : proposte, percorsi, prospettive, ruoli	31/01	1 j	60	It	Enrico Cairola	Camera di Commercio de Milan
L'impresa multinazionale tra le responsabilità sociale e competizione	23/03	1 j	20	It	Enrico Cairola	Cuneo
Il bilancio sociale : idee e percezioni a confronto	21/06	1 j	150	It	Enrico Cairola	Université de Bergame et banque BPU
Projet « La RSE dans le secteur européen de la chaussure : mise en œuvre de l'accord-cadre CEC-FSE : THC »	18/07	1 j	25	An/Fr	Enrico Cairola	Milan
Réunion des ouvriers de la métallurgie de la FIM	22/10	1 j	70	It/Esp	Enrico Cairola	CIF-OIT
Per un'Europa senza manicomi – Psichiatria Democratica	10-12/11	2,5 j	150	It/An	Enrico Cairola	CIF-OIT
Conférence sur l'impact de la mondialisation sur les travailleurs d'Afrique	10-14/10	1	170	Fr	Insa Dia	Montréal-Laval, Orford

GP-EDUC\Management\2005\globalcalend 2005.doc

ANNEXE B

PROGRAMME POUR 2006

Programme des activités pour les travailleurs

PROGRAMMES D'ACTIVITÉS POUR LES TRAVAILLEURS - 2006

MIS À JOUR LE 3/04/06

A1	Afrique	A5	États arabes
A2	Amérique latine	A9	Interrégional
A3	Asie	E	Projets sur le terrain
A4	Europe		

ACTIVITÉS À TURIN

CODE	INTITULÉ	DATES	SEMAINES	PART.	LANGUE	VISITES D'ÉTUDES	FINANCEMENT
A1-00607	Formation syndicale sur les politiques de l'emploi et les DSRP	11/09 06/10	4	16	Fr	01-03/10 OIT Genève 03-06/10 CGT-FO Paris	BRCT/ACTRAV/CT
A1-00609	Formation syndicale sur la technologie de l'information, et notamment sur la méthodologie de l'information et l'éducation ouvrière	06/11 07/12	4	16	An	Genève 30/11-02/12 Vienne OGB 03/12-07/12	BRCT/ACTRAV/CT
A2-00610	Formation syndicale sur la SST et le VIH/SIDA	13/03 7/04	4	16 (10)*	Esp	Genève 02-04/04 Madrid CC.OO 05-07/04	BRCT/ACTRAV/CT
A3-00602	Formation syndicale sur le développement des capacités d'organisation	06/03 31/03	4	16 (8)*	An	SNTUC Singapour 25-31/03	BRCT/ACTRAV/CT
A -	Programme sectoriel d'éducation ouvrière (FSI) (centré sur l'éducation syndicale)		4	16			BRCT/ACTRAV/CT
A -	Programme sectoriel d'éducation ouvrière (FSI) (centré sur l'éducation syndicale)		4	16			BRCT/ACTRAV/CT

CODE	INTITULÉ	DATES	SEMAINES	PART.	LANGUE	VISITES D'ÉTUDES	FINANCEMENT
A1-00603	Formation syndicale sur la sécurité sociale et la protection sociale	10/4 06/05	4	16	Fr	Canada FTQ 29/04-05/05	BRCT/Afrique/CT Italie + autres
A1-00601	Formation syndicale sur le développement des capacités d'organisation	06/03 31/03	4	15 (9)*	An	Allemagne FES 28- 31/03 Genève 26-28/03	BRCT/Afrique/CT Italie + autres
A1-00606	Formation syndicale sur la SST et le VIH/SIDA	04/09 29/09	4	16	Por	Portugal UGTP 24-29/09	BRCT/Afrique/CT Italie + autres
A2-00608	Formation syndicale sur les politiques de l'emploi, y compris l'emploi des jeunes	23/10 17/11	4	16	Esp	Genève 12-14/11 Espagne UGT 14- 17/11	BRCT/AL/CT Italie + autres
A3-00605	Formation syndicale sur la SST et le VIH/SIDA	03/07 28/07	4	16	An	Japon JILAF 24-28/07	BRCT/Asie/CT Italie + autres
A5-00604	Formation syndicale sur les NIT et la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi (à vérifier avec NIT-Turin)	15/05 09/06	4	16	Ar	Norvège 05-09/06	Italie + autres

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES À TURIN

CODE	INTITULÉ	DATES	SEMAINES	PART.	LANGUE	VISITES D'ÉTUDES	FINANCEMENT
A3-00739	Formation syndicale pour le NWJ sur la mondialisation et son impact	28/05 08/06	2	15	An/ Jap	Genève (01-03/06)	NWJ Japon
A4-00724	Concevoir des activités de formation sur l'Europe et la mondialisation	16/03 19/03	4 j	32(12)	An/Fr		ETUI-REHS
A9-00769	Formation syndicale sur l'éducation ouvrière (ICFTU-CMT-ACTRAV)	08/05 12/05	1	30	An/Fr/E sp		Italie
A2-00760	Ratification, promotion et contrôle des conventions maritimes en vue de leur application pratique	15/05 02/06	3	20	Esp	Bamio	Ministère du Travail et des Affaires sociales d'Espagne
A4-00777	Atelier d'examen de TRACE (syndicalisme anticipant le changement en Europe)	15/06- 17/06	3 j	30	An/Fr		ETUI-REHS

ACTIVITÉS SUR LE TERRAIN

CODE	INTITULÉ	DATES	SEMAINES	PART.	LANGUE	SITE	FINANCEMENT
A4-51118	Formation de formateurs sur le dialogue social dans l'industrie du bâtiment (Florence)	06/02- 10/02	1	13 (4)*	An	Florence	Projet de l'UE
A9-51173	Réunion commune des comités féminins de l'ICFTU-CMT	20/03 24/03	1	15	An/Fr/E sp	Bruxelles	Italie

A1-51213	Formation syndicale sur les NIT et la Déclaration, et notamment sur la liberté syndicale	26/06 30/06	1	30	Fr	Kinshasa ou Kigali	Région de Wallonie
A1	Activité de formation syndicale sur la SST dans le secteur agricole		1	15	An	Nairobi ou Pretoria	Protection sociale BRCT/CT
A4-51224	Renforcer le dialogue social dans l'industrie du bâtiment. Séminaire de formation de formateurs	02/10 06/10	1	20	An	Chypre	Projet de l'UE
		L					
A4-51219	Renforcer le dialogue social dans l'industrie du bâtiment. Séminaire de formation de formateurs	19/06 21/06	1	20	An	Pologne	Projet de l'UE
A4-51221	Renforcer le dialogue social dans l'industrie du bâtiment. Séminaire de formation de formateurs	05/07 08/07	1	20	An	Estonie	Projet de l'UE
A4-51218	Renforcer le dialogue social dans l'industrie du bâtiment. Séminaire de formation de formateurs	25/05 28/05	1	20	An	Lettonie	Projet de l'UE
A4-51220	Renforcer le dialogue social dans l'industrie du bâtiment. Séminaire de formation de formateurs	26/06 28/06	1	20	An	Malte	Projet de l'UE
A4-51223	Renforcer le dialogue social dans l'industrie du bâtiment. Séminaire de formation de formateurs	31/08 01/09	1	20	An	Hongrie	Projet de l'UE
A4-51222	Renforcer le dialogue social dans l'industrie du bâtiment. Séminaire de formation de formateurs	05/09- 08/09	1	20	An	Slovénie	Projet de l'UE

A4-51217	Renforcer le dialogue social dans l'industrie du bâtiment. Séminaire de formation de formateurs	20/05 23/05	1	20	An	Lituanie	Projet de l'UE
----------	---	----------------	---	----	----	----------	----------------

ENSEIGNEMENT À DISTANCE

CODE	INTITULÉ	DATES	SEMAINES	PART.	LANGUE	VISITES D'ÉTUDES	FINANCEMENT
A1-51251	Enseignement à distance pour les organisations syndicales d'Afrique sur la mondialisation	01/05 30/06	9	15	Fr		BRCT/ACTRAV

PROJETS

CODE	INTITULÉ	DATES	SEMAINES	PART.	LANGUE	VISITES D'ÉTUDES	FINANCEMENT
A2	Renforcer l'action syndicale sur la sécurité sociale	Début en juin 2006	2 ans		Esp	Gouvernement espagnol	
A4	Les travailleurs du bâtiment et de la construction - FETBB					UE	
	Renforcer les capacités de communication de la PGFTU						130.000 \$EU (ACTRAV Genève plus Programme pour l'AS Turin)

P9-50283	Établir un réseau mondial de communication informatique pour les organisations ouvrières	01/01 31/12				OIT/Italie ACTRAV Genève/Turin
----------	--	----------------	--	--	--	-----------------------------------

PUBLICATIONS

CODE	INTITULÉ	DATES	SEMAINES	PART.	LANGUE	VISITES D'ÉTUDES	FINANCEMENT
	Revue « Éducation ouvrière » – Numéro spécial sur la formation syndicale						

ANNEXE C

COURS PROPOSÉS POUR 2007

Programme des activités pour les travailleurs

PROGRAMMES : PLAN INDICATIF POUR 2007

A1	Afrique	A5	États arabes
A2	Amérique latine	A9	Interrégional
A3	Asie	E	Projets sur le terrain
A4	Europe		

ACTIVITÉS À TURIN

CODE	INTITULÉ	DATES	SEMAINES	PARTICIP.	LANGUE	VISITES D'ÉTUDES	FINANCEMENT
A1-	Formation syndicale sur le développement des capacités d'organisation		4	15	Fr		BRCT/ACTRAV/CT
A1-	Formation syndicale sur les NIT et la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi		4	15	An		BRCT/ACTRAV/CT
A2-	Formation syndicale sur la sécurité sociale et la protection sociale		4	15	Esp		BRCT/ACTRAV/CT
A3-	Formation syndicale sur les NIT et la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi		4	15	An		BRCT/ACTRAV/CT
A -	Programme sectoriel d'éducation ouvrière (FSI)		4	15			BRCT/ACTRAV/CT
A -	Programme sectoriel d'éducation ouvrière (FSI)		4	15			BRCT/ACTRAV/CT
A1-	Formation syndicale sur la technologie de l'information		4	15	Fr		BRCT/Afrique/CT Italie + autres

CODE	INTITULÉ	DATES	SEMAINES	PARTICIP.	LANGUE	VISITES D'ÉTUDES	FINANCEMENT
A1-	Formation syndicale sur la méthodologie de la formation		4	15	An		BRCT/Afrique/CT Italie + autres
A1-	Formation syndicale sur la technologie de l'information		4	15	Por		BRCT/Afrique/CT Italie + autres
A2-	Formation syndicale sur le développement des capacités d'organisation		4	15	Esp		BRCT/AL/CT Italie + autres
A3-	Formation syndicale sur les politiques de l'emploi, et notamment de l'emploi des jeunes		4	15	An		BRCT/Asie/CT Italie + autres
A5-	Formation syndicale sur le développement des capacités d'organisation		4	15	Ar		Italie + autres

ANNEXE D

PLANS PRÉVUS À TITRE PROVISOIRE POUR 2008

Programme des activités pour les travailleurs

PROGRAMMES : PLAN INDICATIF POUR 2008

A1	Afrique	A5	États arabes
A2	Amérique latine	A9	Interrégional
A3	Asie	E	Projets sur le terrain
A4	Europe		

ACTIVITÉS À TURIN

CODE	INTITULÉ	DATES	SEMAINES	PART.	LANGUE	VISITES D'ÉTUDES	FINANCEMENT
A1-	Formation syndicale sur la méthodologie de la formation, et notamment sur l'enseignement à distance		4	15	Fr		BRCT/ACTRAV/CT
A1-	Formation syndicale sur la sécurité sociale et la protection sociale		4	15	An		BRCT/ACTRAV/CT
A2-	Formation syndicale sur l'économie internationale, l'économie politique et l'intégration régionale		4	15	Esp		BRCT/ACTRAV/CT
A3-	Formation syndicale sur la technologie de l'information		4	15	An		BRCT/ACTRAV/CT
A -	Programme sectoriel d'éducation ouvrière (FSI)		4	15			BRCT/ACTRAV/CT
A -	Programme sectoriel d'éducation ouvrière (FSI)		4	15			BRCT/ACTRAV/CT
A1-	Formation syndicale sur les NIT et la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi		4	15	Fr		BRCT/Afrique/CT Italie + autres

A1-	Formation syndicale sur les politiques de la recherche et de l'emploi	4	15	An	BRCT/Afrique/CT Italie + autres
A1-	Formation syndicale sur le développement des capacités d'organisation	4	15	Por	BRCT/Afrique/CT Italie + autres
A2-	Formation syndicale sur les NIT et la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi	4	15	Esp	BRCT/AL/CT Italie + autres
A3-	Formation syndicale sur les relations professionnelles comparées	4	15	An	BRCT/Asie/CT Italie + autres
A5-	Formation syndicale sur la SST et le VIH-SIDA	4	15	Ar	Italie + autres



CENTRE INTERNATIONAL
DE FORMATION
DE L'OIT

CC 68/3/b
68^e session

Conseil du Centre

Turin, 2 - 3 novembre 2006

**COMITÉ SUR LES ACTIVITÉS DE FORMATION POUR LES
EMPLOYEURS DU CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DE
L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL**

**Rapport de synthèse de la vingt-quatrième session tenue le 26 mai
2006**

RAPPORT DE SYNTHÈSE DE LA 24^e SESSION DU COMITÉ SUR LES ACTIVITÉS DE FORMATION POUR LES EMPLOYEURS

Tenue le 26 mai 2006 au Centre international de formation de l'OIT, Turin

Membres présents

M. C. Renique
M. I. P. Anand
M. B. de Arbeloa
Mme D. France
M. M. Lambert
M. A. M'Kaissi
M. F. Muia
Mme D. Rousseau
M. B. Wilton

M. F. Eyraud
M. D. Arrigotti
M. F. Lenglet
M. E. Maertens
M. A. De Koster

Observateurs

Mme D. Bertino
M. E. Cairola
Mme S. Cavazza
Mme B. Maino
M. T. Marchandise
Mme R. Mossa
Mme N. Mukhi
M. M. Ngandu
M. M. Pacheco
M. R. Poppe
M. J. Ramírez Machado
M. P. Tomlinson
Mme Y. Tzvetkova
M. P. Van Rooij
Mme L. Villacorta
Mme R. Zingara

Bienvenue

1. *M. Anand*, au nom des membres du Comité, propose la candidature de M. Renique, des Pays-Bas, pour assurer la présidence du Comité.
2. *Le nouveau Président*, M. Renique, remercie le Comité de l'avoir élu et souhaite la bienvenue à ses membres, notamment à ceux qui y participent pour la première fois. Il évoque la remarquable contribution apportée par son prédécesseur, Mme Lucia Sasso-Mazzufferi, qui a servi le Comité pendant plus d'une décennie. Il félicite le nouveau Directeur exécutif du Centre, M. Eyraud, et le Directeur du Programme des activités pour les employeurs, M. De Koster, pour leur nomination et leur transmet les meilleurs vœux de réussite du Comité.
3. *Le Directeur du Centre de Turin*, M. Eyraud, salue cordialement les membres du Comité et souligne l'importance de cette occasion de partager des opinions sur le Programme des activités pour les employeurs. En rappelant le rôle que jouent les employeurs dans le développement social et économique, ainsi que leur contribution à la réalisation des objectifs de l'OIT, il assure le Comité que ses recommandations seront prises en considération.

Rapport sur le Programme des activités pour les employeurs pour 2005

4. *Le Président* donne la parole à M. De Koster, récemment nommé directeur du Programme des activités pour les employeurs, pour son rapport sur les activités organisées en 2005.
5. *M. De Koster* met en lumière les objectifs généraux du Programme, le renforcement des organisations d'employeurs en tant que voix de l'entreprise et en tant que partenaires sociaux, ainsi que ses réalisations. Au total, 673 représentants d'employeurs ont participé aux activités du Centre de Turin (soit 13 pour cent du nombre total des participants aux activités du Centre), dont 244 à des programmes spécifiques aux employeurs, dans le cadre de 16 programmes de formation spécifiques à ces derniers. En 2005, le Programme des activités pour les employeurs s'est concentré sur un nombre limité de thèmes prioritaires (gestion efficace des organisations d'employeurs, action en direction des PME et VIH/sida). Afin de compléter efficacement les activités de l'OIT, le Programme des activités pour les employeurs a renforcé la coopération avec ACTEMP et l'OIE, ainsi que les initiatives de mobilisation des ressources, notamment en ce qui concerne l'Union européenne. Le Programme a également établi un meilleur équilibre géographique et poursuivi l'élaboration de procédures d'évaluation en évaluant l'impact de projets importants.
6. *Le Président* exprime la reconnaissance du Comité pour le travail accompli par le Programme des activités pour les employeurs au cours de la période de transition. Il note avec satisfaction l'établissement de priorités, la collaboration accrue avec ACTEMP et l'OIE, et la réussite de la mobilisation des ressources. Cette stratégie devrait être poursuivie. Il évoque le fait que les langues utilisées pour la formation devraient refléter un équilibre géographique équitable. Il suggère d'élaborer un programme consacré à l'entrepreneuriat, d'améliorer l'information préliminaire aux participants et de procéder à des évaluations d'impact six mois après la fin des ateliers.

7. *M. Anand* souhaite que l'on consacre davantage d'attention au Programme des activités pour les employeurs. Il souligne le rôle que devrait jouer le Centre dans le développement de l'entrepreneuriat et dans le PPTD, apportant ainsi sa contribution à des instruments mondiaux du développement et de la réduction de la pauvreté tels que les Objectifs du Millénaire pour le développement.
8. *M. de Arbeloa* souligne le potentiel du Centre en matière d'assistance à l'Amérique latine, notamment avec le renforcement du tripartisme, la liberté syndicale et le dialogue social.
9. *M. M'Kaissi* félicite le Directeur et le Président pour leurs nominations et remercie l'équipe du Programme des activités pour les employeurs pour les efforts accomplis au cours de l'intérim de M. Poppe. Il appuie l'établissement de priorités pour des secteurs thématiques fondamentaux qui permettra une meilleure utilisation des ressources. Il prend note d'une évolution positive en termes d'équilibre géographique, de sélection des participants, de collaboration avec d'autres programmes techniques du Centre et de mobilisation des ressources. En ce qui concerne les priorités spécifiques aux employeurs africains, il souligne la nécessité d'organiser des activités relatives à la mondialisation et aux accords-cadres internationaux, à la promotion de l'entrepreneuriat, à l'emploi des jeunes, au dialogue social et à la SST. Pour conclure, il remercie les autorités italiennes pour leur appui constant.

Le Programme des activités pour les employeurs : activités prévues pour 2006 et 2007

10. *M. De Koster* résume la stratégie de développement du Programme des activités pour les travailleurs pour 2006-2007. Il décrit les objectifs généraux, à savoir la focalisation du Programme sur quatre grands secteurs (développement des capacités, activités « sur mesure », participation des employeurs à d'autres activités du Centre de Turin et RSE), l'investissement à réaliser pour améliorer la qualité et élaborer de nouveaux matériels de formation, la nécessité d'accroître les ressources financières et les mesures à prendre pour augmenter le nombre des participants et garantir un processus de sélection efficace. Les objectifs à court terme pour 2006 consistent à maintenir un niveau de prestations suffisant dans des secteurs prioritaires tels que l'action en direction des PME, le renforcement du dialogue sectoriel, la planification stratégique et le VIH/sida, et les activités « sur mesure » relatives au travail des enfants et aux NIT. Il expose que l'accent sera mis en 2007 sur le développement des capacités et la RSE. Il met l'accent sur la priorité accordée à l'élaboration de matériel de formation dans ces secteurs clés. En conclusion, il souligne les conditions nécessaires à la réalisation des objectifs généraux et à court terme pour 2006-2007, à savoir le renforcement du Programme des activités pour les employeurs, l'augmentation des ressources financières et humaines, des investissements substantiels dans le savoir et les produits, et l'élaboration de la politique en matière de RSE qui est confiée au Programme.
11. *Le Président* approuve ces objectifs et affirme le plein appui du groupe des employeurs au plan d'action proposé. Il souligne que ces objectifs ne peuvent être atteints que si des ressources financières et humaines appropriées sont allouées par le Centre. En vue d'une meilleure contribution aux objectifs de l'OIT, il recommande que l'on prête une attention particulière au renforcement du Programme des activités pour les employeurs, afin d'établir un meilleur équilibre

avec les activités menées par le Programme des activités pour les travailleurs du Centre. Il appuie les stratégies d'amélioration de la qualité et de mobilisation des ressources proposées. Il déclare qu'il serait utile de recevoir une estimation des coûts pour le Programme des activités pour les employeurs. Il suggère que le Programme reçoive la responsabilité globale de la RSE, conformément aux recommandations de la commission sur les entreprises multinationales.

12. *M. Lambert* s'associe aux autres membres du Comité pour demander l'allocation de ressources adéquates et équilibrées au Programme des activités pour les employeurs. Il met en lumière les avantages d'une formation basée sur les besoins et recommande la poursuite et le renforcement de cette approche.
13. En ce qui concerne l'équilibre entre les activités des employeurs et celles des travailleurs menées à Turin, *M. Maertens* rappelle que le programme destiné aux travailleurs, dans sa structure actuelle, a démarré au début des années 1990 avec 149 participants, ce qui, comparé à des chiffres plus récents (1.467 en 2004), illustre clairement les progrès réalisés. Cette évolution a eu lieu sur une période de 15 ans et a coïncidé avec une augmentation progressive des revenus alloués aux activités de formation pour ce programme spécifique.
14. *Le Directeur* assure le Comité que le financement du Programme sera dûment examiné et que ses recommandations seront prises en compte. Il réaffirme l'importance de l'identification de sources externes de financement pour des projets spécifiques et exprime sa satisfaction à propos des prochaines initiatives financées par les Pays-Bas par l'intermédiaire de la VNO. Il appuie la proposition de focalisation sur des secteurs clés dans lesquels le Centre pourrait apporter une valeur ajoutée aux objectifs de l'OIT.

Les opinions des employeurs sur le plan de développement du CIF pour 2007-2011 (avant-projet)

15. *Le Président* exprime la satisfaction du Comité concernant l'ensemble du plan de développement du CIF proposé pour 2007-2011. Il estime que ce plan, qui est bien structuré, fournit les moyens d'une meilleure liaison avec le mandat de l'OIT. En ce qui concerne le contenu des activités, le groupe des employeurs recommande qu'elles reflètent les quatre objectifs stratégiques de l'OIT en renforçant les liens avec les problèmes de l'aide au développement mondial et avec les politiques d'autres organismes, en particulier dans les domaines du commerce et de la migration. Le développement de la formation dans les pays concernés pour appuyer le PPTD, l'amélioration de la flexibilité du personnel et une interaction accrue avec ACTEMP et l'OIE contribueraient à la réalisation des objectifs de l'OIT. Le Président souligne qu'il importe que le Programme des activités pour les employeurs possède un programme solide pour atteindre les objectifs du plan de développement et qu'une augmentation des effectifs en personnel est nécessaire. Il note avec satisfaction l'intérêt porté par de nouveaux bailleurs de fonds, comme les employeurs néerlandais (VNO), à l'appui du Programme des activités pour les employeurs. Il suggère également d'explorer le partage des coûts par les bénéficiaires. Le Président reconnaît le bien-fondé du recours au fonds central pour stimuler la participation des employeurs aux activités du Centre, mais il insiste sur la nécessité d'utiliser ce fonds avec davantage de souplesse, y compris la possibilité de recourir partiellement à celui-ci pour élaborer des matériels de formation. Rappelant le rôle essentiel qu'ils jouent dans le développement, il recommande

avec insistance de poursuivre l'exploration d'une plus large participation des employeurs aux activités menées par le programme Gestion du développement. A propos des nouveaux secteurs à couvrir, il poursuit en déclarant qu'eu égard à la nature de la RSE, le Programme des activités pour les employeurs devrait donner l'exemple sur ce thème. Il souligne également la nécessité de dispenser davantage de formations visant à promouvoir l'entrepreneuriat. Enfin, le Président informe le Directeur que des commentaires écrits sur la proposition de reformulation de certains paragraphes du plan de développement du Centre international de formation de l'OIT à Turin lui seront transmis par l'OIE.

16. *M. Maertens* informe le Comité que de nouvelles consultations avec les gouvernements et les groupes des employeurs et des travailleurs seront organisées sur l'avant-projet de plan de développement lors de la réunion du Conseil.
17. *M. Anand* souligne la pertinence de l'élaboration d'une approche sectorielle de la formation, ainsi que l'importance des programmes visant à promouvoir la ratification des conventions de l'OIT. Il prend note avec intérêt des activités consacrées aux NIT et destinées aux juges et aux avocats.
18. *M. de Arbeloa* exprime sa satisfaction à propos du plan de développement proposé et souligne la nécessité de poursuivre le renforcement de la coopération entre le Programme des activités pour les employeurs, ACTEMP et l'OIE, et de développer les activités de promotion de l'entrepreneuriat.
19. *Le Directeur* remercie les membres du Comité pour leurs contributions. En ce qui concerne la RSE, le débat en cours au sein de la commission sur les entreprises multinationales ne devrait pas empêcher l'OIT de continuer à explorer la question. Il apprécie l'appui déterminé du Comité à une plus grande décentralisation des activités du Programme des activités pour les employeurs, qui devrait permettre au Centre de mieux répondre aux priorités des mandants. Cela exigerait un élargissement de la coopération avec les spécialistes d'ACTEMP sur le terrain.
20. *M. Maertens* indique qu'une autre réunion de consultation tripartite officielle aura lieu avant la réunion du Conseil du Centre.

Clôture de la séance

21. Pour clore la séance, *le Président* remercie tous les membres du Comité pour leurs contributions et approuve la suggestion de *M. Anand* de transmettre à l'ancien Directeur, *M. Trémeaud*, un message de reconnaissance pour les réalisations remarquables effectuées au cours de son mandat.
22. *Le Président* clôt la séance à 13 h 10.